

Préface

(Mot de Happy Togo par exemple)

Résumé exécutif

Les villages de Donomadé et Tomety Kondji sont situés dans la région Maritime du Togo, au sein de la préfecture de Yoto et de la commune Yoto 3. Ils forment un bassin de vie rural estimé à environ 1 000 à 1 200 habitants au total, dont les activités et les modes de vie sont étroitement liés aux ressources locales, à l'agriculture et aux petits revenus du quotidien. Malgré leurs dynamiques propres, les deux villages restent confrontés à des difficultés récurrentes d'accès à certains services essentiels et à des vulnérabilités qui freinent l'amélioration durable des conditions de vie.

Le Plan Stratégique de Développement Local (PSDL) 2026–2035 constitue la feuille de route commune visant à organiser, planifier et prioriser les actions de développement sur une période de dix ans. Il a été élaboré dans une logique participative, afin de traduire les besoins exprimés par les populations en orientations concrètes et en interventions现实的, tout en renforçant l'équité et l'inclusion, notamment en faveur des jeunes et des femmes. Le PSDL vise à améliorer de manière durable l'accès aux services sociaux de base, à stimuler l'économie locale par la valorisation des potentialités productives et la création d'emplois, à renforcer la gouvernance communautaire pour une gestion transparente et inclusive du développement, et à assurer une occupation maîtrisée de l'espace ainsi qu'une gestion durable des ressources naturelles dans une perspective de résilience territoriale.

À l'horizon 2035, l'ambition portée par le PSDL est de faire de Donomadé et Tomety Kondji des villages plus sains, mieux équipés et plus attractifs, où la qualité de vie progresse grâce à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, au renforcement des services de santé, d'éducation et de formation, à la valorisation des espaces publics et de loisirs, ainsi qu'à l'extension de l'électricité et de l'éclairage public. Cette trajectoire de développement repose également sur un tissu économique local consolidé, soutenu par l'amélioration de l'accès aux marchés, aux équipements productifs et au financement, et par la promotion de la transformation locale, de l'artisanat et des activités génératrices de revenus. La mise en œuvre du PSDL s'appuie enfin sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, l'amélioration de la participation citoyenne, la consolidation de la cohésion sociale et des mécanismes de prévention des conflits, ainsi que sur une meilleure coordination entre les villages, la commune et les partenaires, tout en intégrant les enjeux de sécurisation foncière, de planification spatiale, de protection de l'environnement et de gestion des risques climatiques.

Dədzikpɔlawo fe Nyatakaka Kpui

Donomadé kple Tomety Kondji kɔfəwo le Togo fe Fudzinutome, le Yoto Nutome kple Yoto 3 Nutome. Wonye kɔfenutome si wobu be wo katā ade 1,000 va də 1,200, eye wofe dɔwɔnawo kple agbenɔnɔ do fome kplikplikpli kple nutoa me nuncamesiwo, agbledede, kple gbesiagbe gakpɔkɔ sue aqe. Togbɔ be ŋusē le kɔfe eveawo dometɔ qesiadə ŋu hā la, woyi edzi le kuxi siwo yia edzi enuenu me tom le dɔ vevi aqewo xɔxɔ me kple afɔku siwo xea mɔ na agbenɔnɔ fe nyonyo si anɔ anyi qaa.

Nutoa me ŋɔyiyi fe qoqo (LDSP) 2026–2035 nye mɔfiame si wɔwɔ qekae hena dɔdowɔwɔ, dɔdowɔwɔ, kple ŋɔyiyidɔwo tsɔtsɔ də nɔfe gbātɔ le fe ewo fe yeyiyi me. Woto gomekɔkɔ le eme fe mɔnu zazā me tsɔ də hiahiā siwo dukɔmeviwo də gblɔ la gome də mɔfiame ŋutɔŋutɔwo kple nudede nyawo me ŋutɔŋutɔ me, esime wole ŋusē dom tasɔsɔ kple amewo katā fe gomekɔkɔ le eme, vevietɔ na sɔhɛwo kple nyɔnunu. Nutoa me ŋɔyiyi fe qoqo (PSDL) fe taqodzinue nye be yeana hadomekpekpedeŋunadə veviwo fe mɔnukɔkɔ nanyo də edzi le mɔ si anɔ anyi qaa nu, ado nutoa me ganyawo də ŋɔ to ŋutete si ana woawɔ dɔ nyuie la zazā kple dɔwɔwɔ me, ado ŋusē nutoa me dziduɖu hena ŋɔyiyidɔwo dzikpɔkɔ si me kɔ eye wòlɔ amewo katā də eme, eye wòakɔ egbɔ be anyigba zazā si dzi wokɔna kple dzɔdzɔmenunɔamesiwo dzi kpɔkɔ le mɔ si li tegbee nu kple susu be woate ŋu anɔ te də anyigbamamawo nu.

Kaka fe 2035 naqɔ la, PSDL fe didi vevie enye be yeana Donomadé kple Tomety Kondji nanye kɔfe siwo me lāmesē le, nuwo nanɔ nyuie wu, eye woadze ame ŋu wu, afisi agbenɔnɔ fe nyonyome anyo də edzi to tsinono kple dzadzényenye fe mɔnukɔkɔ nyuitɔ, lāmesē, hehenana, kple hehenana dɔwɔfəwo fe ŋusēdodo, dutofo kple modzakadəfəwo fe nyonyo, kple elektrikŋusē kple dutofo akaɖiwo kekedənudɔwɔwɔ me. Ŋɔyiyi fe mɔnu sia hā nɔ te də nutoa me ganyawo fe qoqo si ŋu ŋusē le dzi, si asiwo me yiyi nyuie wu, dɔwɔnɔ siwo wɔa dɔ nyuie, kple gazazā, kple nutoa me fe dɔwɔwɔ, asinudɔwɔwɔ, kple dɔwɔnɔ siwo naa gakpɔkɔ dodo də ŋɔ doa aße. Ml̄ebe la, wotu Nutoa me Ŋɔyiyi fe Aqanuqoqo (PSDL) fe dɔwɔwɔ də nutoa me dɔwɔlawo fe ŋutetewo dodo də ŋɔ, dukɔmeviwo fe gomekɔkɔ le eme fe nyonyome, hadome qekawɔwɔ kple masɔmasɔwo nu tsitsi fe mɔnuwo fe ŋusēdodo, kple qoqowɔwɔ də kɔfəwo, dudzikpɔfea, kple hadɔwɔlawo dome dodo də ŋɔ, esime wole anyigba fe dedienɔnɔ, tefəwo fe qoqowɔwɔ, nutome takpɔkɔ, kple yame fe nɔnɔme fe afɔkuwo dzi kpɔkɔ fe nyawo fo fui.

Zusammenfassung

Die Dörfer Donomadé und Tometry Kondji liegen in der Region Maritime in Togo, innerhalb der Präfektur Yoto und der Kommune Yoto 3. Zusammen bilden sie einen ländlichen Lebensraum mit insgesamt schätzungsweise etwa 1.000 bis 1.200 Einwohnerinnen und Einwohnern, deren Alltag und wirtschaftliche Aktivitäten eng mit den lokalen Ressourcen, der Landwirtschaft und kleineren Einkommensquellen verbunden sind. Trotz eigener Dynamiken stehen beide Dörfer weiterhin vor wiederkehrenden Herausforderungen beim Zugang zu grundlegenden Dienstleistungen und sind mit Verwundbarkeiten konfrontiert, die eine nachhaltige Verbesserung der Lebensbedingungen bremsen.

Der Strategische Lokale Entwicklungsplan (PSDL) 2026–2035 bildet die gemeinsame Roadmap, um Entwicklungsmaßnahmen über einen Zeitraum von zehn Jahren zu strukturieren, zu planen und zu priorisieren. Er wurde in einem partizipativen Ansatz erarbeitet, um die von der Bevölkerung geäußerten Bedürfnisse in konkrete Leitlinien und realistische Maßnahmen zu übersetzen und gleichzeitig Gerechtigkeit und Inklusion zu stärken, insbesondere zugunsten von Jugendlichen und Frauen. Der PSDL verfolgt das Ziel, den dauerhaften Zugang zu grundlegenden sozialen Dienstleistungen zu verbessern, die lokale Wirtschaft durch die Nutzung produktiver Potenziale und die Schaffung von Arbeitsplätzen zu beleben, die lokale und gemeinschaftliche Governance für ein transparentes und inklusives Entwicklungsmanagement zu stärken sowie eine geordnete Raumentwicklung und eine nachhaltige Bewirtschaftung der natürlichen Ressourcen im Sinne territorialer Resilienz zu gewährleisten.

Bis 2035 besteht die im PSDL verankerte Ambition darin, Donomadé und Tometry Kondji zu gesünderen, besser ausgestatteten und attraktiveren Dörfern zu entwickeln, in denen die Lebensqualität durch einen verbesserten Zugang zu Trinkwasser und angemessener Sanitärversorgung, durch gestärkte Gesundheits-, Bildungs- und Ausbildungsangebote, durch die Aufwertung öffentlicher Räume und Freizeitflächen sowie durch den Ausbau von Elektrizität und öffentlicher Beleuchtung spürbar steigt. Dieser Entwicklungspfad stützt sich zugleich auf eine konsolidierte lokale Wirtschaft, die durch besseren Zugang zu Märkten, produktiven Ausrüstungen und Finanzierung sowie durch die Förderung lokaler Verarbeitung, des Handwerks und einkommensschaffender Aktivitäten gestärkt wird. Die Umsetzung des PSDL basiert schließlich auf dem Ausbau der Kompetenzen lokaler Akteure, der stärkeren Bürgerbeteiligung, der Festigung des sozialen Zusammenhalts und von Mechanismen zur Konfliktprävention sowie auf einer verbesserten Koordination zwischen den Dörfern, der Kommune und den Partnern, wobei Fragen der Landrechtssicherung, der

räumlichen Planung, des Umweltschutzes und des Managements klimabezogener Risiken systematisch berücksichtigt werden.

Sommaire

Préface.....	1
Résumé exécutif.....	2
Dɔdzikpɔlawo <i>fe</i> Nyatakaka Kpuie.....	3
Zusammenfassung.....	4
Introduction générale.....	7
1. Présentation de Donomadé et Tometry	10
2. Méthodologie	11
3. Analyse Diagnostique.....	13
4. Synthèse des problématiques et enjeux de développement des deux localités.....	51
5. Cadre stratégique	55
6. Programmation des projets de développement.....	65
7. Mécanisme de suivi et évaluation.....	71
Conclusion	76

Introduction générale

Contexte et annonce du plan

Les villages de Donomadé et Tometry Kondji, situés dans la commune Yoto 3 au sud-est du Togo, illustrent les réalités complexes des milieux ruraux togolais en pleine mutation. Dans un contexte national marqué par une urbanisation rapide, des déséquilibres territoriaux persistants et des inégalités croissantes d'accès aux services de base, ces deux localités rurales se trouvent confrontées à une série de défis structurels qui freinent leur développement.

Le présent PSDL vise ainsi à :

- Fournir un cadre structurant pour l'action publique et communautaire dans les deux localités ;
- Mobiliser les forces vives autour d'une vision commune et réaliste de développement à court, moyen et long terme ;
- Identifier, hiérarchiser et programmer des actions concrètes, intégrant les urgences sociales (eau, santé, éducation), les enjeux environnementaux (insalubrité, vulnérabilité climatique) et les leviers économiques (agriculture, transformation, artisanat) ;
- Et enfin, asseoir un mécanisme de suivi-évaluation permettant une mise en œuvre progressive, inclusive et adaptée aux réalités locales.

Dans le but d'améliorer durablement les conditions de vie de leurs populations et de structurer leur développement à long terme, les villages de Donomadé et Tometry Kondji, situés dans la commune de Yoto 3 (sud-est du Togo), ont initié l'élaboration de leur Plan Stratégique de Développement Local (PSDL). Ce processus est conduit avec l'appui technique de la structure Konou & Co et bénéficie du soutien financier de l'association suisse "Glück für Togo", engagée de longue date auprès des communautés de la région.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte territorial où les défis liés à la précarité des infrastructures sociales, à la faible gouvernance locale, à l'insécurité foncière, à la vulnérabilité environnementale et à la faible couverture des services de base freinent toute dynamique de développement durable. Les diagnostics menés révèlent cependant de nombreuses forces locales : une mobilisation communautaire effective, des forages en service, des terres agricoles disponibles, des groupements actifs, un engagement social réel et des opportunités de financement ou d'appui technique.

Le présent document expose donc la stratégie de développement élaborée de manière participative pour ces deux localités, selon une méthodologie rigoureuse fondée sur l'analyse territoriale, la prospective et la programmation opérationnelle.

Il est structuré comme suit :

- Une première partie présente les pages liminaires du document (sigles, listes, résumé exécutif) ;
- L'introduction générale expose le contexte, les motivations et l'annonce du PSDL ;
- Une section est dédiée à la présentation des localités, incluant leur géographie, leur organisation administrative, les caractéristiques physiques, biotiques et humaines ;
- La méthodologie adoptée pour l'élaboration du PSDL est décrite étape par étape (préparation, collecte, traitement des données) ;
- L'analyse diagnostique approfondie met en lumière les principaux enjeux autour des infrastructures, de l'économie, de la gouvernance, du foncier, et propose une synthèse SWOT ;
- Le cadre stratégique expose la vision de développement partagée pour les deux villages ;
- La section de planification et programmation décline les axes stratégiques, les actions prioritaires, le cadre logique, la budgétisation et le dispositif de suivi-évaluation ;
- Enfin, la conclusion générale revient sur les perspectives et les conditions de mise en œuvre du PSDL.

Les diagnostics récents, réalisés à travers des enquêtes de terrain et une démarche participative, mettent en évidence des carences majeures en infrastructures sociales, notamment l'accès limité à l'eau potable, à des structures de santé de proximité, à un système éducatif fonctionnel, ou encore à des services d'assainissement dignes. En parallèle, des dynamiques positives existent : forages communautaires fonctionnels, implication citoyenne dans la salubrité, réseaux scolaires partiellement en place, activités agricoles diversifiées, volonté locale de changement.

Ces villages possèdent ainsi un potentiel de développement sous-exploité, qu'il s'agisse des terres agricoles encore disponibles, des réserves foncières mobilisables, des ressources naturelles ou des dynamiques associatives présentes. Toutefois, ce potentiel reste freiné par une combinaison de facteurs : insécurité foncière, infrastructures dégradées, faible pouvoir d'achat, vulnérabilité environnementale, et gouvernance locale fragile.

Sur la base de ces constats, le PSDL propose un ensemble de solutions globales et intégrées, parmi lesquelles :

- le renforcement de l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement ;
- l'amélioration des services sociaux de base (santé, éducation, équipements communautaires) ;
- la structuration et la dynamisation de l'économie locale, notamment à travers l'agriculture, la transformation et les activités génératrices de revenus ;
- la sécurisation foncière et la gestion durable des terres et des ressources naturelles ;
- le renforcement de la gouvernance locale participative et des capacités des acteurs communautaires ;
- un aménagement harmonieux et résilient du territoire, intégrant les enjeux climatiques et environnementaux.

Le présent document expose les résultats de cette démarche stratégique. Il s'appuie sur une méthodologie rigoureuse combinant diagnostic territorial participatif, analyse prospective, planification stratégique et programmation opérationnelle. Il vise à doter Donomadé et Tometry Kondji d'un outil de référence pour orienter les décisions locales, mobiliser les partenaires techniques et financiers, et assurer un développement cohérent, inclusif et durable à court, moyen et long terme.

L'approche retenue combine méthodes participatives (MARP, enquêtes socio-économiques), diagnostic territorial approfondi, analyse prospective et planification stratégique. Le PSDL, une fois finalisé, servira d'outil de pilotage et de mobilisation des ressources, aussi bien locales qu'externes, en faveur d'un développement durable, équitable et cohérent de Donomadé et Tometry Kondji. Ce plan est conçu comme un outil de référence pour les autorités locales, les partenaires techniques et financiers, et les habitants, afin d'orienter efficacement les actions à venir, tout en consolidant la gouvernance locale et la participation citoyenne.

1. Présentation de Donomadé et Tomety

1.1. Localisation géographique

Les villages de Donomadé et Tomety Kondji sont situés dans la région Maritime du Togo, plus précisément dans la préfecture de Yoto, au sein de la commune Yoto 3. Ils se trouvent à environ 100 km au nord-est de Lomé, la capitale du pays, dans une zone majoritairement rurale, accessible par des pistes secondaires depuis la route nationale.

1.2. Statut administratif

Donomadé et Tomety Kondji sont reconnus comme des unités villageoises relevant de l'autorité de la commune Yoto 3. Ils disposent de Comités Villageois de Développement (CVD) et de chefferies traditionnelles, qui assurent la gouvernance locale en lien avec les autorités municipales et préfectorales. Ces villages sont également rattachés à la circonscription administrative et électorale de leur commune respective.

1.3. Cadre physique

Le territoire des deux villages présente une topographie globalement plate à légèrement ondulée, propice à l'agriculture. Le relief est peu marqué, ce qui facilite l'occupation humaine et les déplacements.

Les sols sont principalement ferrugineux tropicaux, parfois sablo-argileux, globalement adaptés aux cultures vivrières et maraîchères, bien que certains secteurs souffrent de dégradation due à l'érosion ou aux pratiques extensives.

Le climat est de type subéquatorial, avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches, ce qui influence fortement le calendrier agricole. Les précipitations moyennes annuelles oscillent entre 800 et 1 200 mm.

En termes d'hydrographie, la zone est traversée par de petits cours d'eau temporaires et bénéficie de nappes phréatiques exploitables, comme en témoignent les forages déjà présents dans les localités.

1.4. Cadre biotique

La végétation naturelle, autrefois de type forêt claire ou savane arborée, est aujourd'hui fortement anthropisée. On observe une prédominance de végétation secondaire, composée d'espèces pionnières, de jachères et de plantations vivrières.

La faune locale, bien que réduite par la pression humaine, comprend encore quelques espèces typiques des milieux ruraux tropicaux (rongeurs, oiseaux, petits reptiles, etc.). La biodiversité est globalement modérée mais présente un potentiel de valorisation écologique ou pédagogique.

1.5. Cadre humain

D'après le recouplement des données, la population du village de Donomadé est estimée à 400 habitants et celle du village de Tomety Kondji à 600 habitants, répartis en plusieurs hameaux. La population est majoritairement jeune, avec une forte proportion de femmes.

Les activités économiques sont essentiellement centrées sur l'agriculture familiale, l'élevage de petits ruminants, la transformation artisanale, et dans une moindre mesure, le petit commerce. Une part importante des ménages vivent sous le seuil de pauvreté.

La vie communautaire est animée par des groupements de femmes, des jeunes engagés dans des activités citoyennes, et des structures coutumières encore très influentes. L'implication des populations dans les actions de développement, notamment à travers les CVD, constitue une richesse importante pour la mise en œuvre du PSDL.

2. Méthodologie

La réalisation du présent plan a suivi une démarche méthodologique structurée en trois grandes phases.

1.6. Phase préparatoire

Elle a consisté à mener une série d'échanges avec les différents acteurs impliqués et s'est soldé par la session de lancement officiel des travaux. En termes de réunions d'échanges, on peut citer principalement :

- La réunion d'annonce du projet de l'élaboration d'un plan de développement auprès de la chefferie, les CVD et la population : Cette assise a permis le premier contact entre les acteurs locaux et leur validation de la tenue de l'élaboration dudit plan.
- La réunion technique de partage de la méthodologie et de définition des bases de collaboration : Elle a regroupé, après accord du chef canton, les membres des CVD des deux villages. Cette réunion a permis de cadrer la consistance spatiale du projet et, discuter sur les méthodes de collectes des données. Elle s'est soldée par un partage des responsabilités et la définition planning sommaire.
- L'atelier de formation des agents de collecte : au total, 8 jeunes issus de Donomadé (4) et de Tomety kondji (4) ont été formé en vue de la collecte des données via la fiche d'enquête auprès des chefs de ménage. Cette formation s'est soldée par la maîtrise de l'outil kobocollect.

1.7. Phase de diagnostic

Le diagnostic établi s'est reposé principalement sur la base les données primaires collectées auprès des habitants suivant quatre méthodes :

- L'enquête auprès des chefs de ménages : elle s'est rendue possible grâce à l'administration d'un questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de la population des villages. La taille de l'échantillon (n) des ménages qui ont fait l'objet d'investigations a été obtenu en utilisant la formule de Slovin

$$n = \frac{N}{1+Ne^2} \text{ avec } n = \text{taille de l'échantillon, } N = \text{Population et } e = \text{marge d'erreur tolérée}$$

$$(\text{ici } 5\% \text{ près}). \text{ Soit } n = \frac{1000}{1+1000 \times 0,05^2} = 286 \text{ personnes (N=1000 habitants).}$$

Le questionnaire a été administré par 12 enquêteurs qui au final ont pu questionner 360 chefs de ménages.

- L'enquête par focus groupe : Cette méthode accroît l'élaboration d'un diagnostic participatif car permet d'écouter un grand de personnes et de synthétiser leur avis. Vu le contexte socio-démographique des villages, les focus groupes ont été réalisé suivant quatre groupes cibles : les jeunes, les femmes, les hommes et les CVD & responsables d'associations ou de groupements. Ils ont été réalisés de façon équitable (2 dans chaque villages) pour un effectif de **xx individus présents**. Dans la pratique, ces assemblées populaires ont consisté, sur la base d'un questionnaire semi ouvert pré établi, à échanger sur un ensemble des thématiques (eau, éducation, santé, etc.) pour recueillir les grands problèmes, les besoins et les piste de solutions.
- Les entretiens semi-structurés : Muni d'une grille d'entretiens parcourant diverses thématiques, cette méthode a permis d'écouter des leaders d'opinion notamment 11 cibles dont 06 à Tomety Kondji et 05 à Donomadé.
- L'enquête des données spatiales : Elles ont été collectées avec la participation des habitants grâce à la prise des coordonnées GPS des points d'intérêts et l'exploitation des images satellitaires disponibles. De plus, durant les sessions de focus groupes, une attention particulière a été mise afin d'effectuer une cartographie participative des problèmes soulevés par les habitants.

Les informations ainsi collectées ont été traités spécifiquement puis harmonisés afin d'établir un état des lieux analytique des villages de Donomadé et Tomety kondji suivant quatre axes secteurs d'analyse : les infrastructures sociales de base,

la dynamique économique et environnementale, la cohésion sociale-gouvernance communautaire et, le foncier-urbanisation. Ceci étant, le diagnostic global des villages fut dégagé en exploitant la matrice Force-Faiblesse-Opportunité-Menace couplé à l'outil arbre à problème. Ce dernier a permis à l'issue du diagnostic territorial participatif de dégager le problème central pour chaque thématique au moment des enquêtes. Cette phase s'est clôturé par l'atelier de validation du diagnostique et d'échanges proprement dit sur les pistes de solutions ou projets à réaliser.

1.8. Phase de planification

Cette phase a débuté avec la formulation de la vision et des axes stratégiques de développement par les représentants des habitants des villages. En effet une session de travail fut organisée au cours duquel les acteurs ont été formé sur les notions de la vision, des orientations stratégiques et des techniques de définition du cadre stratégique (vision, axes et objectifs stratégiques). Après un rappel du diagnostic et une série d'échange de mise au point entre les participants, une vision concertée et partagée a été défini et adopté par l'ensemble des acteurs. Les axes et objectifs stratégiques quant à eux ont été déduis de vision et sur la base des besoins/priorités identifiées. Les travaux de programmation des projets par axe stratégique quant à eux furent effectifs en combinant les pistes de solutions proposées durant tous les ateliers susmentionnés et la déclinaison des objectifs en actions.

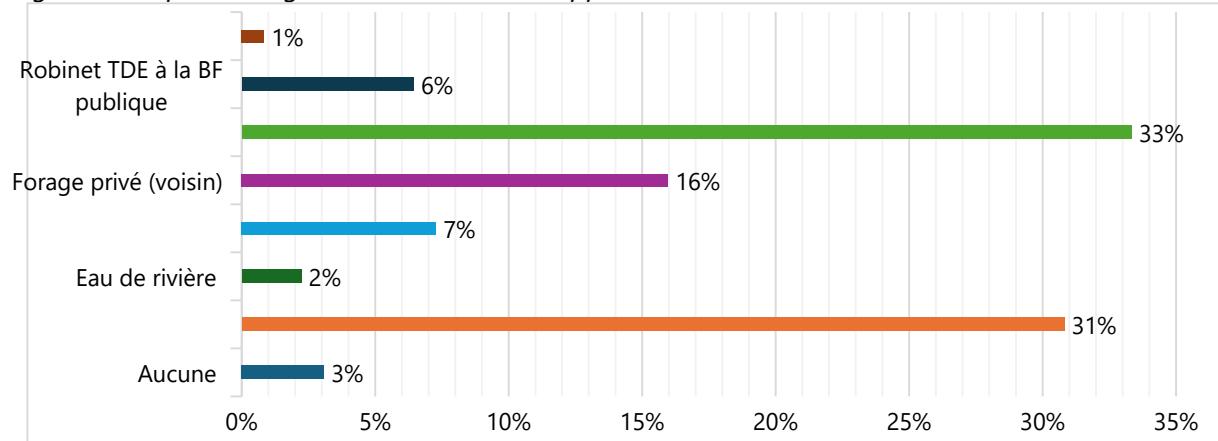
3. Analyse Diagnostique

3.1. Infrastructures sociales de base

3.1.1. Eau potable (AEP)

Dans les deux villages, l'accès à l'eau potable demeure l'un des défis majeurs identifiés par les communautés. Une analyse des modes d'approvisionnement en eau potable dans la figure 1 met en évidence une dépendance aux infrastructures communautaires avec un recours important aux sources non protégées.

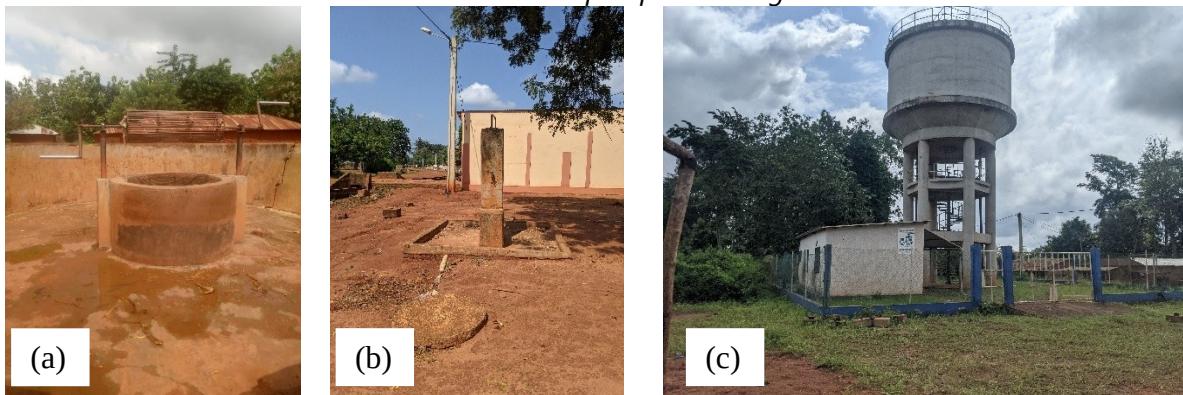
Figure 1 : Répartition globale des sources d'approvisionnement



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Sur l'ensemble de l'échantillon des ménages enquêtés, 33% déclarent utiliser un forage public comme principale source d'eau, tandis que 31% s'approvisionnent à partir de puits traditionnels, souvent non protégés. Les forages privés (voisins) représentent 16%, suivis des forages domestiques (7%) et des branchements TDE (6% pour les bornes-fontaines publiques ; 1% auprès de voisins). Ci-dessous quelques illustrations prises : la photo (a) montre un puit communautaire fonctionnel à Gakpohoé, la photo (b) une borne fontaine publique à Apedomé 1 et la photo (c) un château d'eau installé à Ahagahoé.

Planche 1 : Photos de quelques ouvrages d'eau

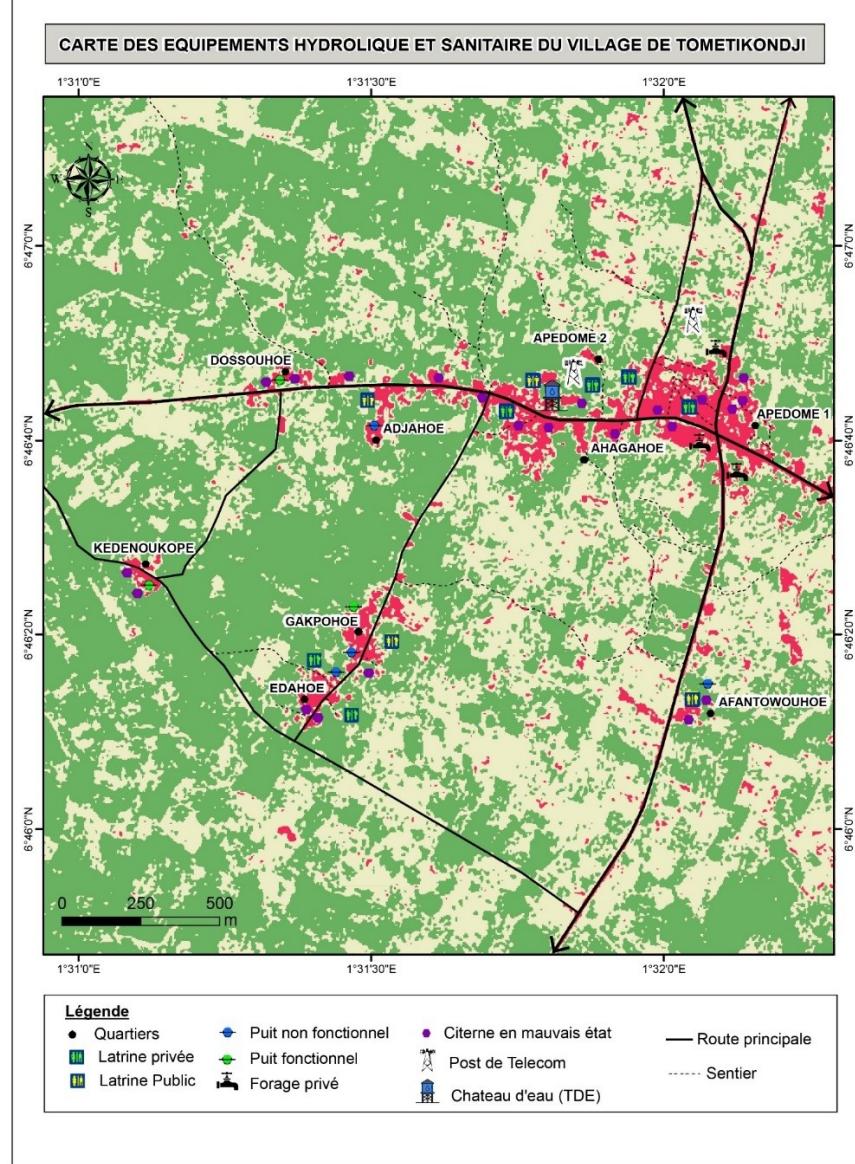


Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Cette dépendance aux points d'eau se manifeste fortement dans les deux localités, mais avec des niveaux différents. A Donomadé, la grande majorité des ménages utilisent des forages publics (46%), suivi des Robinets TDE à la BF publique (20%), tandis que Tomety Kondji présente davantage de ménages dépendant des puits (41%), suivi des forage publics (28%).

La carte suivante présente une répartition des équipements hydraulique et sanitaire dans le village de Tomety Kondji.

Carte 1 : Répartition des équipements hydraulique et sanitaire dans le village de Tomety Kondji

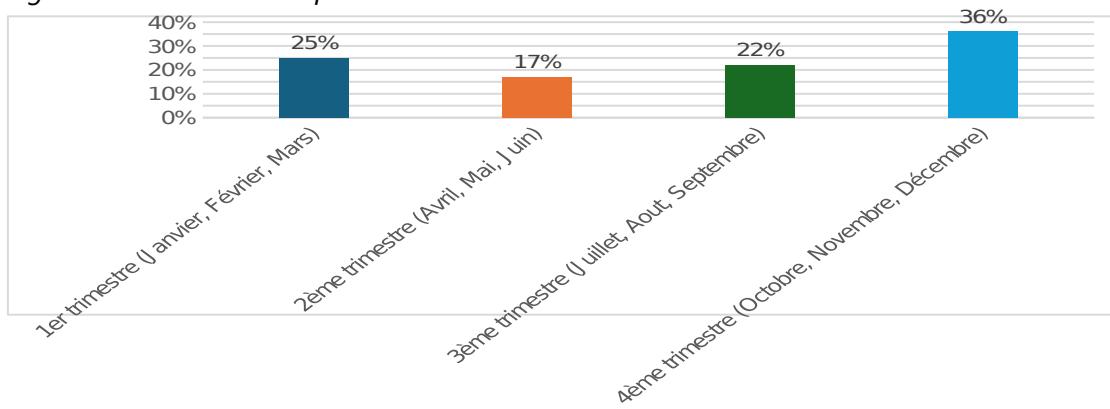


Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

En dépit de ces modes d'approvisionnement diversifiés, la disponibilité n'est pas assurée toute l'année comme l'affirme 62% des ménages qui déclarent faire face à une

couverture non continue durant l'année. Les périodes de manque sont présentés dans la figure 2.

Figure 2 : Période d'indisponibilité de l'eau durant l'année



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Il est possible de constater sur cette figure que les périodes les plus difficiles se situant au quatrième trimestre (36%) et au premier trimestre (25%), périodes correspondant à l'assèchement des puits et à la pression accrue sur les forages

Les témoignages issus des focus groups renforcent ce constat en soulignant des difficultés croissantes liées à l'insuffisance et la panne des équipements hydrauliques, au tarissement saisonnier des points d'eau et au coût élevé du bidon, pouvant atteindre 25 FCFA, un poids considérable pour les ménages aux revenus limités.

Planche 2 : Point privé de vente d'eau des ménages à Apédomé 1



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Le tableau suivant dresse un état des ouvrages en approvisionnement en eau dans les deux villages.

Tableau 1 : Répartition des points d'eau dans les deux villages suivant le type d'ouvrage

Types d'ouvrages	Nombre total	Nombre en pannes
Tometyl Kondji		
Puits	7	4
Forage privé	5	-
Château d'eau (TDE)	1	-
Donomadé		
Puits	3	2
Forage solaire public	1	-
Borne fontaine	4	1

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

La précarité structurelle en termes d'approvisionnement en eau observée se reflète dans les niveaux de satisfaction avec 61% des ménages se déclarant insatisfaits du service d'approvisionnement. Les femmes évoquent une salinité de l'eau distribuée par la TdE à certains points ainsi que des interruptions fréquentes. Les jeunes décrivent une insuffisance générale des infrastructures, accentuant les risques de maladies hydriques et les charges domestiques.

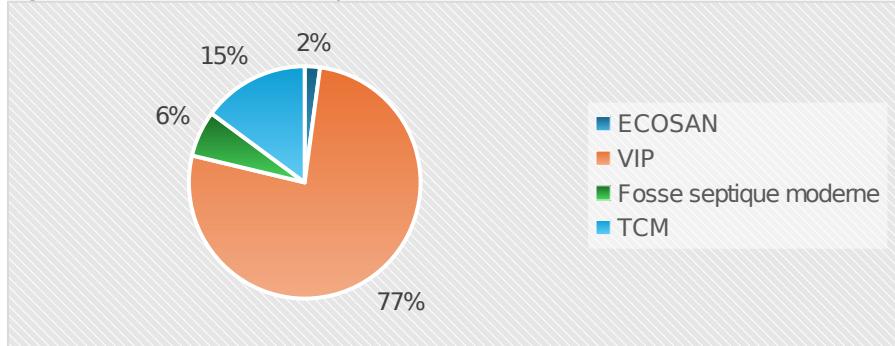
Le CVD de Tometyl Kondji rappelle par ailleurs, qu'un projet WASH avait été élaboré localement et transmis à la mairie, mais n'a reçu aucune suite, limitant la résolution durable des difficultés de l'accès à l'eau.

3.1.2. Assainissement et hygiène

3.1.2.1. Gestion des excréta et des eaux usées

L'assainissement dans les villages de Tometry Kondji et Donomadé se caractérise par une situation extrêmement préoccupante, dominée par une quasi-absence d'infrastructures sanitaires domestiques comme le montre la figure 3.

Figure 3 : Répartition des types d'installations sanitaires

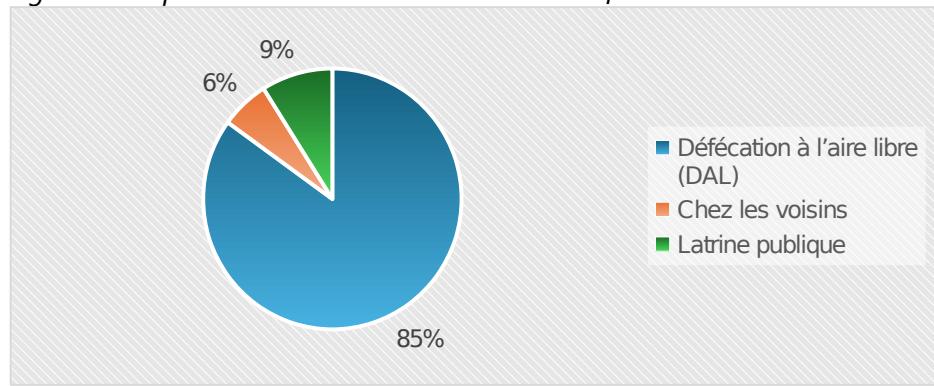


Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Les données montrent que 87% des ménages ne disposent d'aucune toilette ou latrine à domicile, révélant une couverture sanitaire largement insuffisante, tandis que seulement 13% sont équipés. Parmi ces installations, les latrines VIP traditionnelles constituent la majorité (77%), loin devant les Toilettes à Chasse Manuelle (15%), les fosses septiques modernes (6%) et les rares ECOSAN (2%), illustrant un niveau limité de modernisation et de sécurisation des ouvrages.

Cette pénurie d'équipements se reflète directement dans les habitudes de défécation (figure 4) avec 85% des ménages qui déclarent faire leurs besoins à l'air libre dans la brousse ou les espaces naturels environnants. 9% de ménages utilisent les latrines publiques et 6% se rendent chez les voisins pour leurs besoins.

Figure 4 : Répartition concernant les lieux de défécation



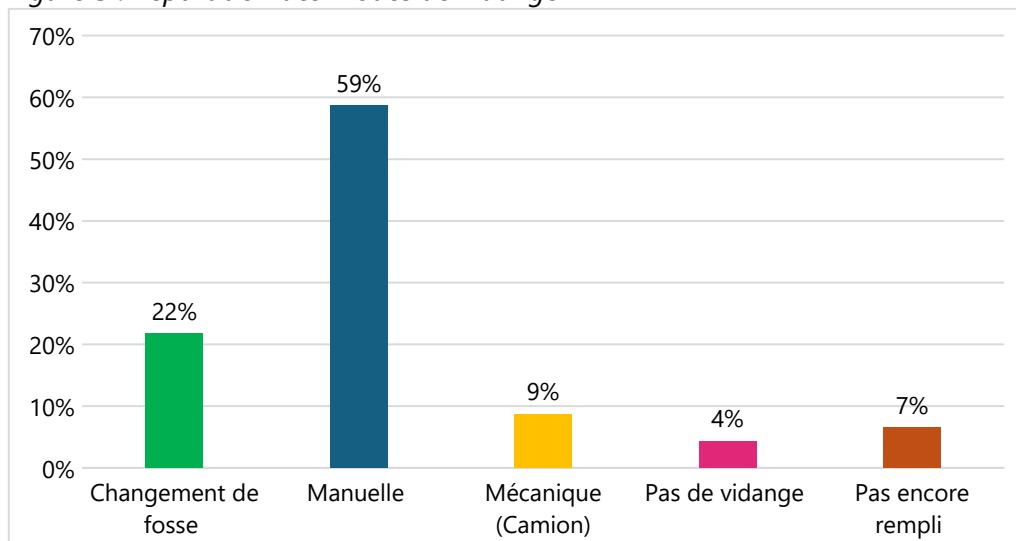
Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Les discussions communautaires confirment cette réalité et soulignent les conséquences sanitaires majeures de ces pratiques, notamment la persistance de maladies hydriques et une forte recrudescence du paludisme liée à l'insalubrité et à la contamination de l'environnement immédiat.

Par ailleurs, le directeur de l'école primaire de Tometry Kondji signale des alertes sur des cas de défécation dans les teckeraies situés derrière les salles de classes, rendant les conditions d'études difficile.

Même parmi les ménages disposant de latrines, les conditions d'exploitation demeurent problématiques. Les pratiques de vidange révèlent une absence d'équipements adaptés puisque 59% des ménages recourent à la vidange manuelle contre 9% utilisant un service mécanisé de type camion et 22% optent pour un changement de fosse. Les ménages enquêtés justifient ce recours limité à la vidange mécanique par son coût élevé, l'absence de prestataires locaux et les difficultés d'accessibilité. Cette situation renforce les risques sanitaires liés au débordement ou à la mauvaise gestion des fosses.

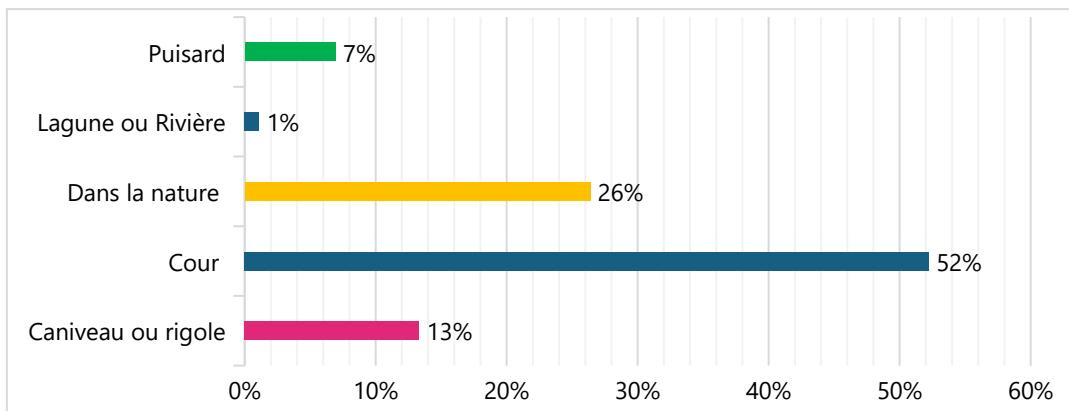
Figure 5 : Répartition des modes de vidange



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Concernant l'évacuation des eaux grises, 52% des ménages les déversent dans la cour, 26% les évacuent dans la nature et 13% des ménages les rejettent dans les caniveaux ou rigole. Ce qui accentue les phénomènes d'eau stagnante, de mauvaises odeurs et de prolifération de moustiques, surtout en saison humide. Sur toute la population enquêté, seuls 7% les rejettent dans un puisard, indiquant un très faible niveau d'infrastructures d'assainissement liquide au niveau domestique. La figure 6 suivante présente cette répartition des modes d'évacuation.

Figure 6 : Répartition des lieux d'évacuation des eaux grises



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

L'accès aux infrastructures de douche reste également fortement limité avec 73% des ménages ne disposant pas de douche à domicile. Les habitants ont recours alors à des installations improvisées, telles que des douches en paille, des enclos en claires ou des espaces aménagés derrière la maison. Autant de solutions précaires qui offrent peu de confort, d'intimité et qui ne garantissent pas des conditions d'hygiène adéquates. Les échanges avec les hommes renforcent ce constat en soulignant des conditions d'hygiène précaires, particulièrement pour les femmes et les enfants.

Planche 3 : Etat des douches dans quelques ménages



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

La photo (a) montre une douche en paille d'un ménage à Gakpohoé et la photo (b) une douche en tôle de récupération d'un ménage

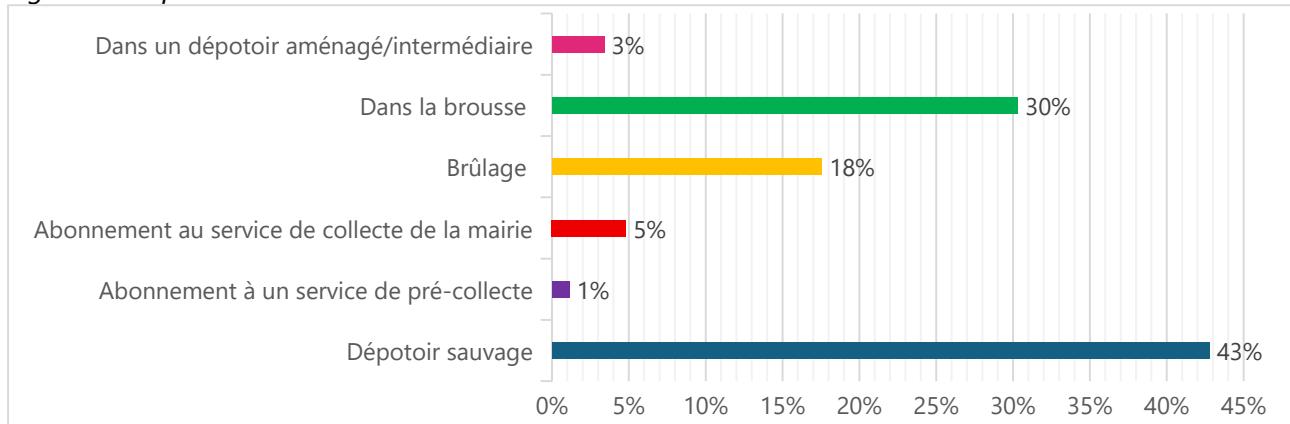
Dans l'ensemble, la situation de l'assainissement dans les deux localités révèle un déficit structurel, tant en matière d'infrastructures que de pratiques, augmentant les risques sanitaires et environnementaux et justifiant la nécessité urgente d'interventions intégrées en assainissement de base, en gestion des déchets liquides et en promotion de l'hygiène.

3.1.2.2. Gestion des ordures ménagères et assainissement pluvial

La gestion des déchets solides ménagers et l'assainissement pluvial dans les villages étudiés se caractérisent par une absence quasi totale de systèmes organisés, exposant les populations à des risques sanitaires et environnementaux élevés. Cette situation se reflète d'abord dans le faible niveau d'équipement des ménages. En effet, 92% ne disposent pas de poubelles contre seulement 8% qui en possèdent.

Ce manque d'équipements influe directement sur les pratiques d'élimination des déchets, qui demeurent majoritairement non hygiéniques. Ainsi, la figure 7 ci-dessous permet de constater que 43% des ménages jettent leurs ordures dans des dépotoirs sauvages, 30% dans la brousse, 18% les brûlent à l'air libre et seulement 3% utilisent un dépotoir aménagé ou intermédiaire.

Figure 7 : Répartition des lieux d'évacuation des déchets solides



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Ces comportements traduisent une dépendance persistante aux solutions informelles en l'absence d'alternatives adaptée. Par ailleurs, l'insuffisance des services institutionnels aggrave cette situation. Les services structurés de gestion des déchets sont presque inexistants dans les deux villages, puisque seuls 5% des ménages déclarent être abonnés au service communal de collecte et 1% à un service de pré collecte. Ce faible recours reflète la couverture limitée des dispositifs municipaux dédiés à la gestion des déchets solides.



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Dans ce contexte, les conséquences sur le cadre de vie et la santé des populations deviennent préoccupantes. Les échanges avec les communautés confirment que l'assainissement constitue la deuxième préoccupation majeure après l'accès à l'eau, en raison de son impact direct sur la santé et le bien-être. L'absence de structures de collecte, combinée à la multiplication des dépôts informels à proximité des habitations et dans les espaces publics, favorise la prolifération de vecteurs, la contamination des sols et la dégradation générale de l'environnement urbain et rural.

L'assainissement pluvial reflète une situation tout aussi fragile. Bien que quelques ouvrages existent, notamment certains linéaires de caniveaux, leur état reste préoccupant car plusieurs sont dégradés, obstrués par des déchets et saturés d'eaux usées domestiques déversées sans contrôle.

Planche 5 : Vue sur les caniveaux à Apedomé 1



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Cette situation perturbe l'écoulement des eaux pluviales, entraîne des stagnations récurrentes et favorise la formation de micro-foyers d'insalubrité, notamment durant la saison des pluies. Bien que 64% des ménages enquêtés déclarent ne pas être

confrontés à des inondations, ces conditions continuent de générer des problèmes d'insalubrité et des risques sanitaires pour l'ensemble de la communauté.

En définitive, l'analyse met en évidence une insuffisance structurelle des infrastructures d'assainissement solide et liquide dans les deux localités, associée à des pratiques communautaires à risque, renforçant l'exposition aux maladies hydriques, la pollution environnementale et la dégradation progressive du cadre de vie.

3.1.3. Santé

L'accès aux services de santé dans les villages de Tometry Kondji et Donomadé est fortement limité, aussi bien en termes de disponibilité en infrastructures que, de qualité perçue des soins offerts localement.

Il existe deux structures de santé présentes dans le village de Tometry Kondji comme le présente le tableau suivant et qui pose un problème d'accessibilité géographique pour les quartiers périphériques.

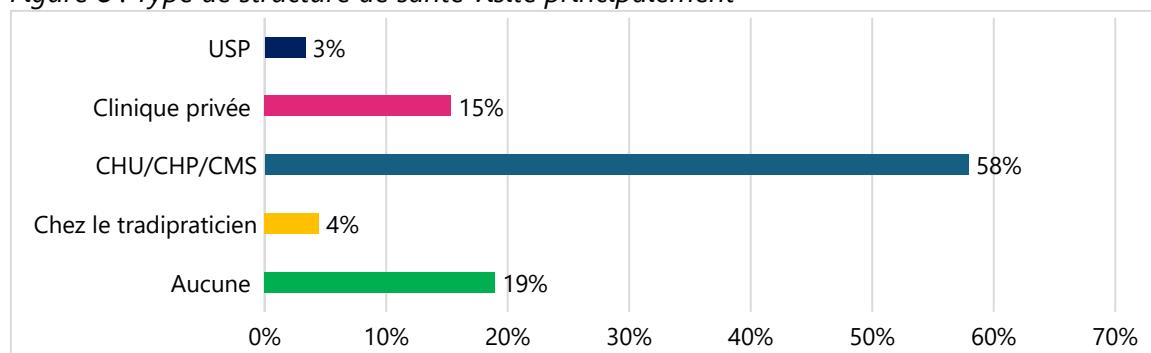
Tableau 2 : Répartition des infrastructures de santé du village de Tometry Kondji suivant le type

Types	Nombre
Tometry Kondji	
USP	1
Clinique privée	1
Total général	2

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Les résultats des enquêtes indiquent que 58% des ménages se rendent principalement dans des structures de type CHU, CHP ou CMS, bien que celles-ci ne soient pas présentes dans les deux villages et nécessitent des déplacements vers des localités telles que Zouvi, Afagnan, Afagodo, Tabligbo ou Tsévié, etc.

Figure 8 : Type de structure de santé visité principalement



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Cette forte fréquentation des structures éloignées traduit une recherche de services de santé jugés plus complets, mieux équipés ou plus fiables, malgré le coût et la difficulté des trajets.

Les cliniques privées constituent la seconde option la plus mobilisée, avec 15% des ménages, tandis que **3%** déclarent fréquenter la seule USP publique locale. Cette dernière souffre toutefois d'un manque de personnel et matériels soignants. La planche suivante présente une photo de ces structures de santé.

Planche 6 : Vue sur les équipements de santé dans le village de Tometry Kondji



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

La photo (a) illustre une vue sur la clinique privée « La Solution » et la photo (b), l'USP de Tometry Kondji.

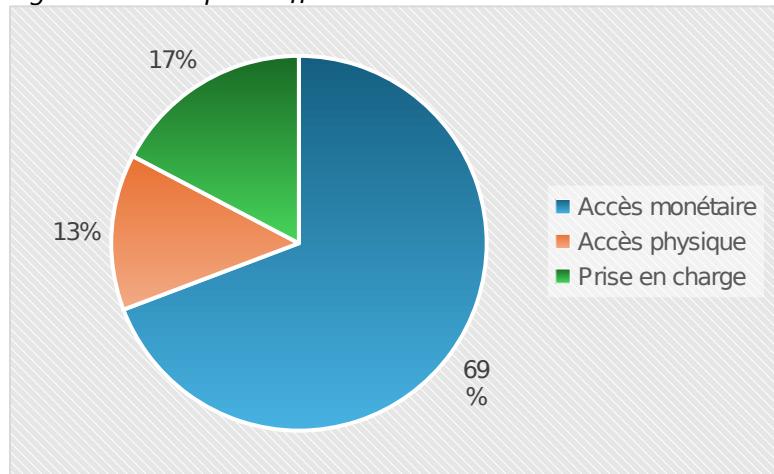
Cette limitation renforce la perception d'un service de santé insuffisant et conduit une partie de la population à se tourner vers des solutions alternatives. Ainsi, 4% des ménages ont déclaré recourir aux tradipraticiens ou aux plantes médicinales, une proportion certes limitée mais révélatrice des difficultés d'accessibilité financière aux soins formels, en particulier pour les ménages les plus vulnérables. Cette situation est aggravée par le fait que 19% des ménages ne fréquentent aucune structure de santé et que 95% ne disposent d'aucune assurance santé pour eux-mêmes ou pour leur famille.

À ces contraintes financières s'ajoutent des obstacles géographiques et infrastructurels qui accentuent les inégalités d'accès aux soins. Les populations résidant dans les quartiers périphériques évoquent des distances plus importantes vers les structures sanitaires, combinées à la dégradation des voies d'accès, à l'absence d'éclairage public et à la rareté des moyens de transport. Ces facteurs limitent fortement l'accès aux soins, notamment la nuit ou en situation d'urgence.

Dans l'ensemble, les difficultés d'accès aux services de santé de qualité s'expliquent principalement par l'insuffisance des ressources financières, citée par 80% des

ménages, suivie par les contraintes d'accès physique pour 15% des ménages et enfin par les insuffisances liées à la prise en charge pour 5% des ménages.

Figure 9 : Principale difficulté d'accès aux services de santé

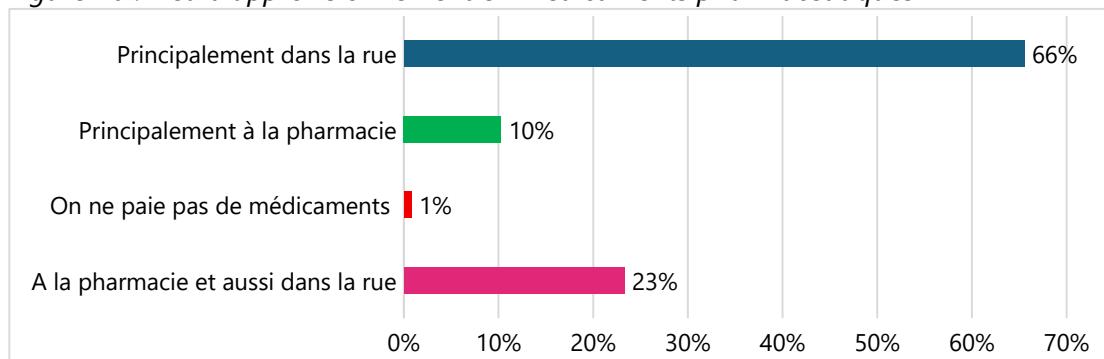


Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Les données sanitaires collectées à l'USP révèlent que les pathologies les plus courantes sont le paludisme et les maladies diarrhéiques, étroitement liées aux conditions d'hygiène et à l'environnement immédiat. L'accoucheuse auxiliaire fait en outre état d'une augmentation préoccupante des cas de viols et de violence faite aux femmes, soulignant une dimension sociale et sécuritaire qui dépasse le cadre sanitaire strict.

L'absence de pharmacie locale dans les deux villages aggrave ces difficultés. En effet, 66% des ménages déclarent avoir recours à l'automédication à partir des médicaments vendus dans les rues, en raison de l'inaccessibilité financière ou géographique des points de vente formels.

Figure 10 : Lieu d'approvisionnement en médicaments pharmaceutiques



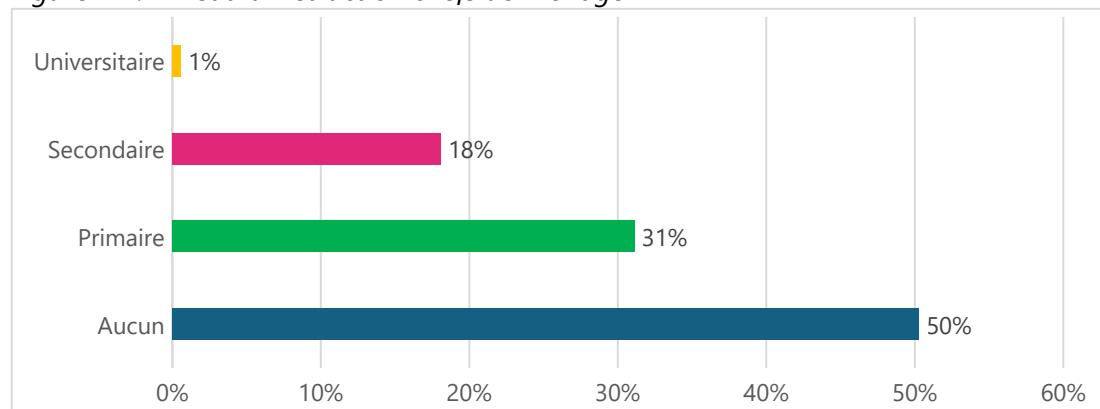
Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Ces constats soulignent en définitive un recours important à des structures sanitaires éloignées et une faiblesse des services de santé de proximité, relevant des déficits structurels qui limitent l'accès à des soins de santé de proximité pour la population.

3.1.4. Education

L'analyse du secteur éducatif dans les villages de Tometry Kondji et Donomadé met en évidence un niveau d'instruction globalement faible. Il est marqué par une proportion importante de chefs de ménage n'ayant jamais été scolarisés (53%) tandis que seuls 1% ont atteint le niveau supérieur. Le reste se situe au niveau primaire (27%) ou secondaire (19%).

Figure 11 : Niveau d'instruction chefs de ménage

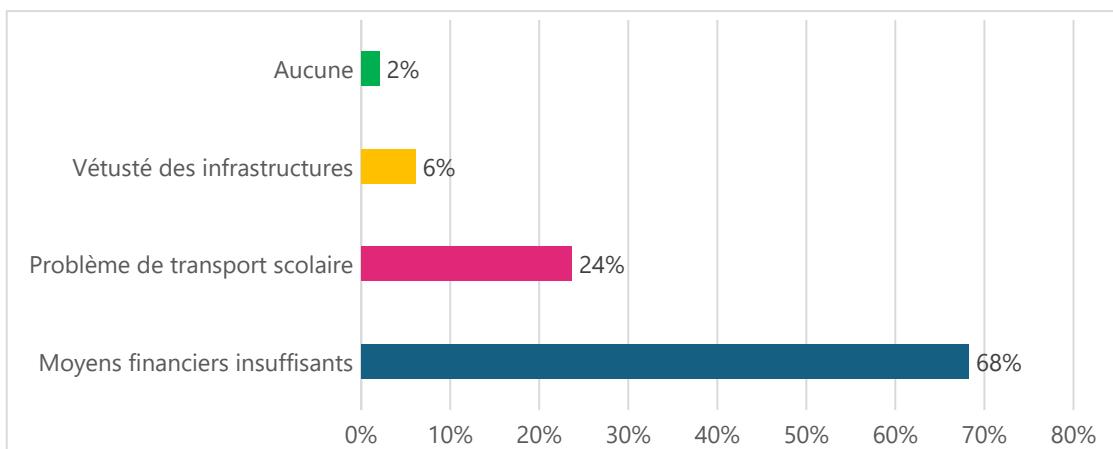


Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

De manière générale, 36% des ménages déclarent qu'au moins un enfant âgé de 6 à 15 ans ne fréquente pas l'école, tandis que 64% affirment que tous leurs enfants sont scolarisés. L'alphabétisation des adultes reste également limitée, avec 32% des personnes de 16 ans et plus ne sachant ni lire ni écrire.

Les obstacles identifiés sont majoritairement d'ordre financier pour 53% des ménages qui déclarent ne pas disposer des moyens nécessaires pour assurer la scolarité de leurs enfants. À ces contraintes s'ajoutent le faible encadrement des enfants (24%), les difficultés de transport scolaire (18%), et la vétusté des infrastructures scolaires (5%).

Figure 12 : Obstacles liés à l'éducation



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Ces chiffres, mis en perspective avec les déclarations des participants aux focus groups et des entretiens montrent que les défis ne se limitent pas aux ménages mais renvoient à des insuffisances systémiques. L'emploi des expressions telles que « pas d'école », « enseignant non qualifié », « manque d'infrastructures scolaires » ou « difficulté d'accès » témoignent clairement d'une offre éducative insuffisante et inégalement répartie.

L'accessibilité physique constitue un autre facteur déterminant, plusieurs ménages signalent la distance excessive entre leur domicile et les écoles, ce qui dissuade la fréquentation régulière, notamment pour les plus jeunes et les filles. Le tableau suivant présente le nombre d'infrastructures éducatives existante.

Tableau 3 : Répartition des infrastructures éducatif présents dans les deux villages

Types	Nombre
Tometyl Kondji	
EPP	2
CEG	1
Donomadé	
EPP	1
Total général	2

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Le système éducatif à Tometyl Kondji et Donomadé est confronté à des défaillances structurelles dans l'offre éducative, marquées à la fois par la vétusté des infrastructures, l'insuffisance du personnel et des difficultés d'accès aux services essentiels. Les écoles fonctionnent dans des conditions matérielles précaires : plusieurs bâtiments du primaire, construits depuis les années 1960, sont fortement dégradés, au point que certaines salles sont totalement abandonnées en raison de toitures décoiffées ou de

murs instables. Au CEG, le directeur décrit des salles non cimentées, des toits vétustes emportés par le vent, des portes endommagées et des équipements scolaires largement insuffisants, ce qui affecte la capacité d'accueil et la qualité des cours.

Les infrastructures sanitaires et hydriques sont tout aussi déficitaires. Ni les écoles primaires (à Tometry Kondji et Donomadé) ni le CEG ne disposent de toilettes fonctionnelles, obligeant les élèves à se rendre en brousse, ce qui expose les enfants à des risques sanitaires et dégrade l'environnement immédiat des établissements. L'absence de point d'eau opérationnel dans les écoles primaires, combinée à la mauvaise qualité de l'eau desservie par la TDE au CEG, limite les pratiques d'hygiène de base et aggrave la vulnérabilité sanitaire des élèves.

L'offre en mobilier scolaire et en équipements complémentaires est également insuffisante. Les jeunes évoquent le manque de tables-bancs, de matériel pédagogique et l'absence de cantine scolaire, tandis que les infrastructures sportives existantes sont limitées et dégradées. Le déficit en enseignants demeure préoccupant, particulièrement à Donomadé où la communauté finance elle-même des vacataires, créant des disparités dans la continuité pédagogique et accentuant les inégalités d'un village à l'autre.

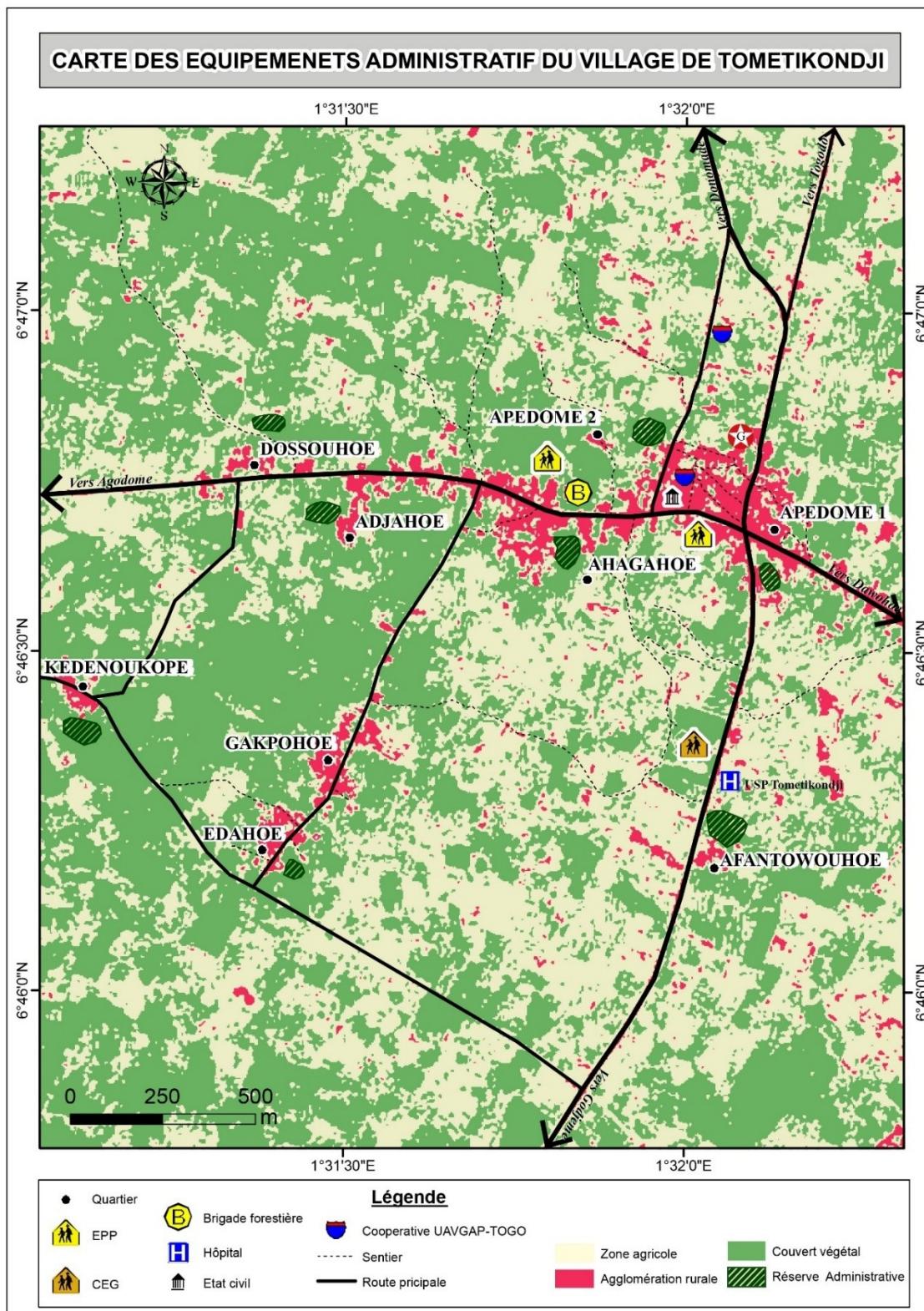
Les dimensions sociales influencent aussi la scolarisation. Les femmes et certains responsables communautaires alertent sur les difficultés rencontrées par les filles, liées aux charges domestiques, aux contraintes financières, aux grossesses précoces et au manque de perspectives d'insertion après la fin du cycle scolaire. Ces freins sociaux s'ajoutent aux obstacles matériels et déstabilisent davantage la fréquentation régulière et la réussite scolaire.

A ce diagnostic, se rajoute un déficit de formation et de développement des compétences, limitant la valorisation du potentiel économique local. Les populations expriment de forts besoins en formations pratiques (agriculture améliorée, transformation des produits, gestion financière, artisanat, BTP, informatique et entrepreneuriat), mais l'accès demeure restreint par le manque de moyens financiers, l'absence de centres d'apprentissage de proximité et des contraintes sociales, notamment pour les femmes. Cette insuffisance de formation qualifiante contribue au sous-emploi, à la faible transformation locale et à la vulnérabilité économique des ménages, faisant de la formation un enjeu clé du développement local.

Dans l'ensemble, les deux villages font face à un ensemble de contraintes interdépendantes. Ces défaillances cumulées affaiblissent la continuité pédagogique,

freinent la qualité de l'apprentissage et réduisent la capacité du système éducatif local à répondre aux besoins actuels et futurs des communautés.

Carte 2 : Carte des équipements administratif du village de Tometry Kondji



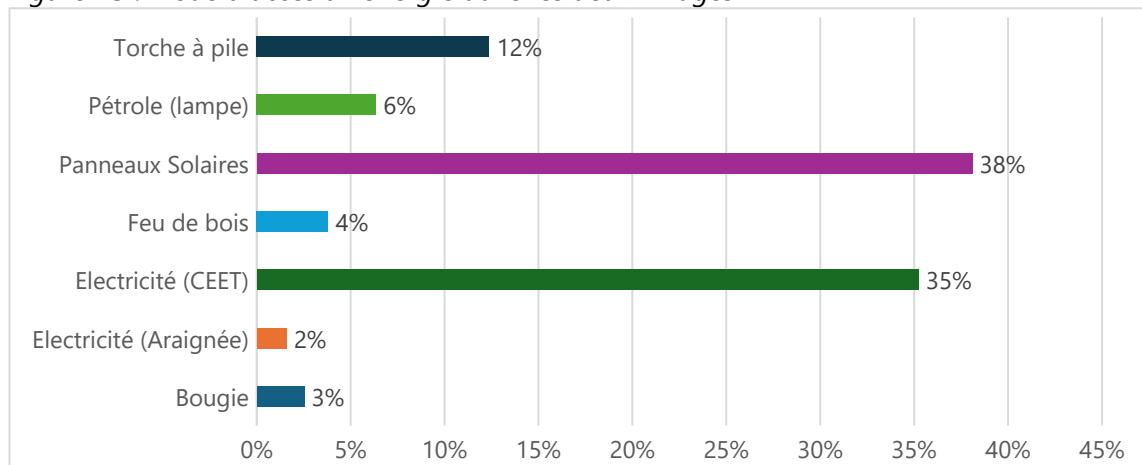
Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

3.1.5. Énergie et éclairage public

L'analyse des données révèle que l'accès à l'énergie et à l'éclairage public demeure insuffisant dans les deux villages, avec des conséquences directes sur la qualité de vie, la sécurité et le dynamisme socio-économique. Seuls 35% des ménages sont raccordés au réseau de la CEET, un service marqué par des coupures fréquentes. Par conséquent, une grande partie de la population se tourne vers des alternatives telles que les panneaux solaires, utilisés par 38% des ménages, bien que ceux-ci présentent souvent une autonomie faible et des dysfonctionnements récurrents.

Les ménages non raccordés recourent également à des sources traditionnelles d'éclairage, notamment les lampes à pétrole (6%), les bougies (3%), le feu de bois (4%), ou même les torches à piles (12%). Ces modes d'éclairage illustrent une précarité énergétique persistante. La figure 13 suivante résume les statistiques l'accès à l'énergie dans les deux villages d'étude.

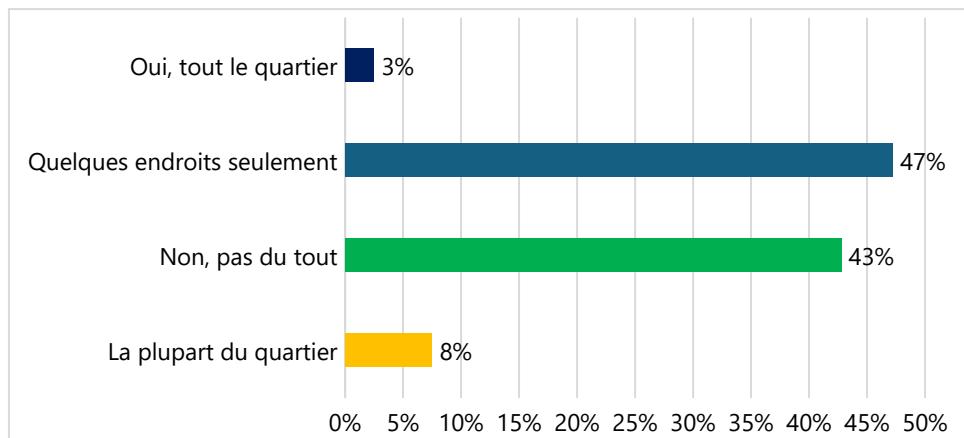
Figure 13 : Mode d'accès à l'énergie dans les deux villages



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

L'éclairage public est également déficitaire. Selon les ménages, seuls quelques quartiers disposent d'un éclairage public ou de lampadaires à quelques endroits seulement (47%) alors que 43% indiquent n'avoir aucun éclairage dans leur quartier.

Figure 14 : Disponibilité de l'éclairage public ou de lampadaires dans les quartiers

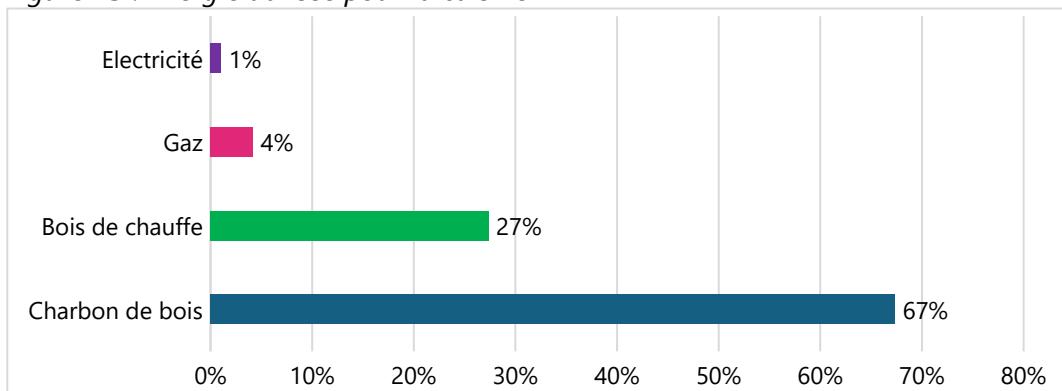


Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Cette situation renforce l'insécurité nocturne, limite les activités après la tombée de la nuit et affecte les conditions d'étude des élèves. Les focus groups confirment une insatisfaction généralisée liée aux pannes fréquentes, au manque d'entretien et à l'irrégularité des installations.

Par ailleurs, les pratiques de cuisson révèlent une forte dépendance aux énergies biomasses car 67% des ménages utilisent le charbon de bois et 27% le bois de chauffe, tandis que le gaz reste très peu accessible, avec seulement 4% d'utilisateurs.

Figure 15 : Energie utilisée pour la cuisine



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

Cette prédominance des combustibles traditionnels a des impacts environnementaux importants, notamment la pression sur les ressources forestières et l'augmentation de la dégradation des sols.

Elle entraîne également des risques sanitaires pour les ménages exposés quotidiennement à la fumée, en particulier les femmes et les enfants. Ces pratiques témoignent d'une vulnérabilité énergétique structurelle, où les contraintes économiques se combinent à l'absence d'alternatives modernes et abordables.

Dans l'ensemble, le diagnostic met en évidence une situation énergétique précaire, marquée par un accès limité à l'électricité, un éclairage public insuffisant et une dépendance élevée aux combustibles issus de la biomasse. Ces facteurs affectent à la fois la sécurité, le bien-être, l'environnement et les perspectives de développement local.

3.1.6. Sport loisirs

Les villages de Tomety Kondji et Donomadé présentent un déficit marqué en infrastructures sportives et de loisirs. Les jeunes mettent en avant l'absence de terrains de sport aménagés, d'aires de jeux et d'espaces de détente, ce qui limite leurs possibilités d'activités récréatives et freine leur épanouissement socio-éducatif. Les établissements scolaires ne disposent pas non plus d'espaces adaptés aux activités physiques, rendant difficile la pratique régulière du sport et réduisant les opportunités de développement physique des élèves.

Le Comité Villageois de Développement souligne également l'absence de centres communautaires polyvalents, tels que des centres de métiers, des centres d'activités ou des espaces culturels. Ce manque d'infrastructures réduit la capacité de mobilisation de la jeunesse, limite l'organisation d'activités collectives et empêche la mise en place d'initiatives éducatives ou culturelles structurantes.

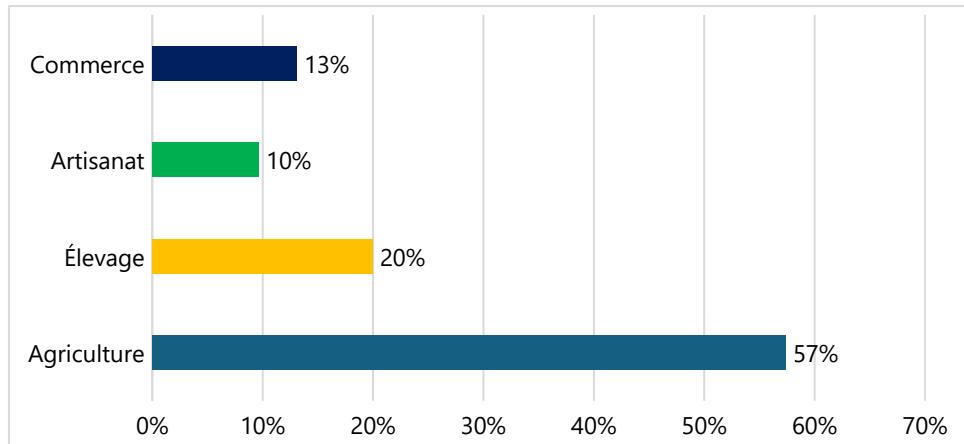
Dans l'ensemble, l'insuffisance d'équipements dédiés au sport et aux loisirs constitue un frein majeur à la cohésion sociale et au développement du capital humain dans les deux localités. Cette situation affecte particulièrement les jeunes, qui se retrouvent sans espaces d'expression, sans cadres pour la socialisation et sans opportunités régulières de participation communautaire.

3.2. Dynamique économique et environnementale

3.2.1. Secteur primaire

L'économie locale de Tomety Kondji et Donomadé repose très largement sur le secteur primaire. Il constitue la principale source de revenus et structure l'organisation socioprofessionnelle des ménages. L'agriculture et l'élevage dominent les activités économiques. Les données montrent une économie fortement rurale, peu diversifiée et marquée par des besoins importants en équipements, en intrants et en infrastructures de commercialisation.

Figure 16 : Principale activité économique dans les deux villages



Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

1.1.1.1. Agriculture

L'agriculture représente l'activité principale pour 57% des ménages, ce qui confirme qu'elle constitue le pilier central de l'économie locale. Les cultures pratiquées sont variées, mais les plus dominantes restent le maïs, le haricot et le manioc. D'autres spéculations comme le soja, les arachides, les ignames, le piment ou le niébé apparaissent également de manière régulière, traduisant une certaine diversité agricole. Quelques cultures de rente comme l'ananas sont également présentes, mais dans des proportions plus faibles.

Cette diversité culturelle représente un potentiel important, aussi bien pour la sécurité alimentaire que pour le développement de filières de transformation, qu'il s'agisse de farines, de gari, d'huiles végétales ou de jus. Toutefois, l'agriculture reste largement traditionnelle et souffre :

- d'un accès limité aux intrants et aux engrains,
- d'un manque d'équipements modernes et de financement ;
- des effets du changement climatique avec la rareté des pluies ;
- des problèmes de transhumance avec les dégâts causés par les bœufs en divagation.

Les ménages expriment un besoin fort en appui financier (43%), en matériel agricole (36%) et en infrastructures adaptées (21%) comme des marchés, des magasins de stockage ou des ateliers de transformation. Ces difficultés constituent des freins majeurs à l'augmentation des rendements et à la valorisation économique de la production locale.

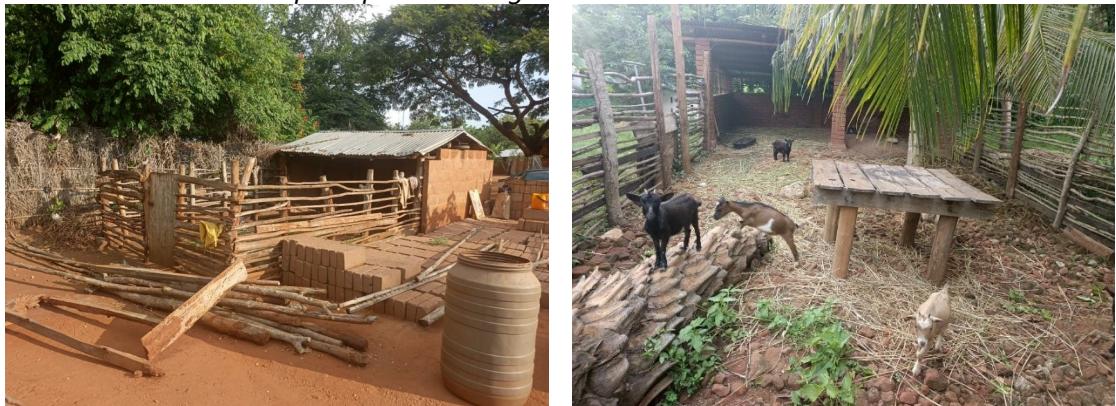
Malgré ces contraintes, le potentiel agricole demeure élevé. La demande d'intrants, le souhait de mécanisation progressive, l'intérêt prononcé pour travailler en coopérative

ou en structure collective (86%) couplé avec l'existence de plusieurs groupements agricoles existant (LONLONYO, EVAME, AGBENENYO, etc.), témoignent d'une volonté locale de structurer les filières et d'améliorer leur productivité. De nombreux ménages évoquent également la mise en place de champs communautaires ou la création d'unités de transformation comme des pistes pour renforcer l'économie villageoise et créer de nouveaux emplois.

1.1.1.2. Elevage

L'élevage constitue la deuxième activité principale dans les deux villages, avec près de 20% des ménages qui le pratiquent. Il s'agit d'un élevage essentiellement traditionnel et familial, composé de petits ruminants comme les chèvres et les moutons, de volailles et, dans une moindre proportion, de porcs.

Planche 7 : Vue sur les pratiques d'élevage à Donomadé



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Cette activité joue un rôle complémentaire à l'agriculture, en diversifiant les sources de revenus et en renforçant la résilience économique des ménages. Comme pour l'agriculture, les populations expriment le besoin d'améliorer les conditions d'exercice de l'élevage. Les discussions mettent en avant l'importance des enclos adaptés, de la production fourragère et de la professionnalisation des pratiques. Le manque d'infrastructures, la fréquence des maladies des animaux, l'absence de débouchés organisés et les difficultés d'accès à l'alimentation animale limitent toutefois le développement du secteur.

Malgré cela, l'élevage possède un potentiel certain, notamment pour soutenir la sécurité alimentaire, diversifier les revenus et créer de petites chaînes de valeur locales.

3.2.2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire, qui regroupe l'artisanat, les activités de transformation et les petites unités de production, reste très peu développé dans les villages de Tometry Kondji et Donomadé. Les résultats de l'enquête montrent que seuls 10% des ménages

exercent une activité artisanale comme profession principale, qu'il s'agisse de menuiserie, de maçonnerie, de couture, de mécanique ou de fabrication de briques. Cette faible proportion illustre un tissu artisanal encore fragile, marqué par un manque d'équipements, une organisation limitée et une quasi-absence de véritable unités de transformation locale. Les activités existantes demeurent largement informelles, faiblement capitalisées et peu productives.

Les artisans rencontrés soulignent des difficultés persistantes liées au manque de matériel professionnel, à l'insuffisance de formation technique et à l'absence de capital de démarrage pour développer leurs ateliers. Ces contraintes réduisent fortement la capacité de production locale et empêchent la création de petites industries capables de valoriser les ressources agricoles disponibles dans les deux villages.

Malgré l'importance des cultures vivrières et du potentiel agroalimentaire présenté précédemment, Tomety Kondji et Donomadé ne disposent d'aucune unité moderne de transformation du maïs, du manioc, du soja, de l'arachide ou de l'ananas. Les participants aux focus groups évoquent pourtant régulièrement le besoin d'unités de transformation, de machines adaptées, de centres techniques et de services d'appui à la production.

Malgré cette faiblesse structurelle, le secteur secondaire présente un potentiel réel de développement. Les participants aux focus groups expriment clairement leur volonté de renforcer les métiers techniques, de créer ou moderniser des ateliers de menuiserie, de mécanique, de couture ou de soudure, et de développer des unités de transformation agroalimentaire capables d'apporter de la valeur ajoutée aux productions locales. L'accès à des financements adaptés, l'accompagnement à la structuration d'initiatives artisanales et la création de coopératives dédiées sont perçus comme des leviers essentiels pour dynamiser ce secteur encore embryonnaire, mais porteur d'opportunités économiques importantes pour les deux villages.

3.2.3. Secteur tertiaire

3.2.3.1. Commerce

Le commerce dans les villages de Tomety Kondji et Donomadé est peu développé, même s'il représente la troisième source d'emplois après l'agriculture et l'élevage. Il compte pour environ 13% de la population des deux villages et est essentiellement pratiqué à travers de petites boutiques, la vente de produits vivriers ou le commerce ambulant. Ces activités sont majoritairement informelles et de faible envergure, ce qui limite leur capacité à générer des revenus stables.

Le manque d'infrastructures commerciales constitue un obstacle majeur. Le seul marché existant à Tomety Kondji ne fonctionne plus, et il n'existe ni hangars, ni étals organisés, ni magasins de stockage pour les produits agricoles. Les ménages et les participants aux ateliers de focus group en particulier les femmes expriment un besoin urgent de marchés fonctionnels, d'espaces de vente et de structures de conservation afin de soutenir leurs activités économiques.

Les services du tertiaire restent également insuffisants. Les kiosques de transfert monétaire, les établissements de ventes sont présents mais avec une couverture inégale. Le transport local est très limité, avec peu de motos-taxis, ce qui freine les échanges et les opportunités entrepreneuriales.

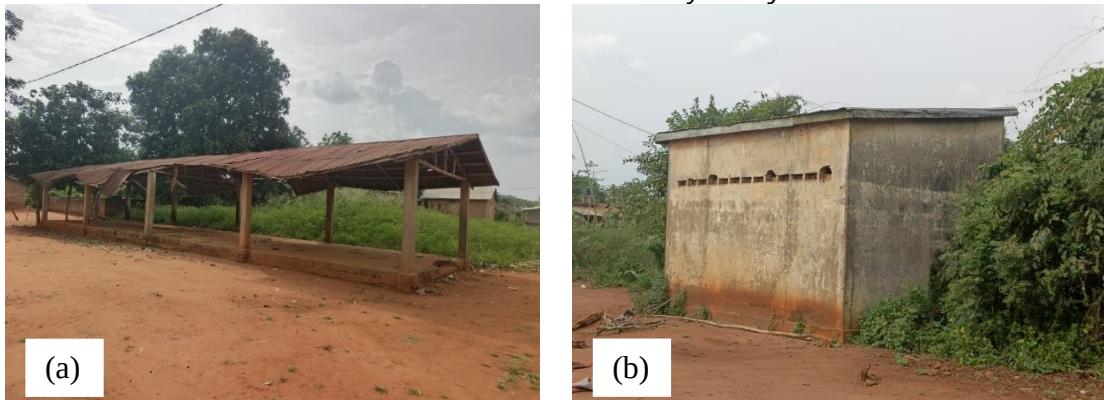
Le commerce des produits agricoles et du bétail, bien que central, manque d'organisation. Les agriculteurs et éleveurs rencontrent des difficultés pour écouler leurs productions et dépendent des collecteurs extérieurs qui fixent souvent les prix. L'absence de grossistes locaux et de lieux de regroupement affaiblit encore la chaîne de valeur et freine le développement commercial de la zone.

3.2.3.2. *Equipements marchand, voirie et transport*

L'unique équipement marchand public existant est le marché de Tomety Kondji qui connaît depuis 2018 un important dysfonctionnement, principalement lié à la dégradation avancée des routes et à la baisse de fréquentation du marché.

Ce dernier, autrefois dynamique, ne parvient plus à jouer son rôle de centre d'échange pour les produits agricoles locaux. Les femmes expliquent que la concurrence des ventes à domicile a également contribué au déclin du marché, réduisant l'affluence et les débouchés. C'était un marché de nuit (18h à 23h), autrefois très animé (chaque 5 jours), qui a perdu de sa vigueur. La planche suivante présente ce marché.

Planche 8 : Marché de Tomety kondji



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

La photo (a) présente l'état délabré du seul hangar construit et la photo (b) le magasin du marché abandonné.

Le marché manque d'espaces marchands, notamment de places de vente et de hangars, ce qui accentue la nécessité d'une réhabilitation complète et de la construction de nouvelles infrastructures. Les habitants expriment aussi un besoin de marchés spécialisés pour faciliter l'écoulement de certains produits comme le bétail ou l'ananas bio. Faute de conditions favorables, de nombreux producteurs se déplacent pour vendre dans des marchés voisins, notamment à Gboto et Tabligbo.

La situation du transport et de la voirie aggrave davantage le dysfonctionnement des activités économiques locales. Aucune voie n'est revêtue et la majorité des routes restent en terre ou en latérite, souvent en très mauvais état. Certaines disposent d'ouvrages de franchissement et de courts linéaires de caniveaux, mais cela demeure insuffisant pour garantir une accessibilité viable.

Planche 9 : Vue sur le réseau viaire



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Les hommes soulignent que même lorsque les produits sont disponibles, les commerçants hésitent à venir les acheter en raison de l'état des routes. Cette difficulté entraîne une baisse des prix imposée aux producteurs, ce qui perturbe fortement leur capacité à tirer profit de leur travail. Par ailleurs, l'absence de station, de parking pour motos ou de véhicules pour le transport des marchandises limite la mobilité commerciale et complique encore plus les échanges.

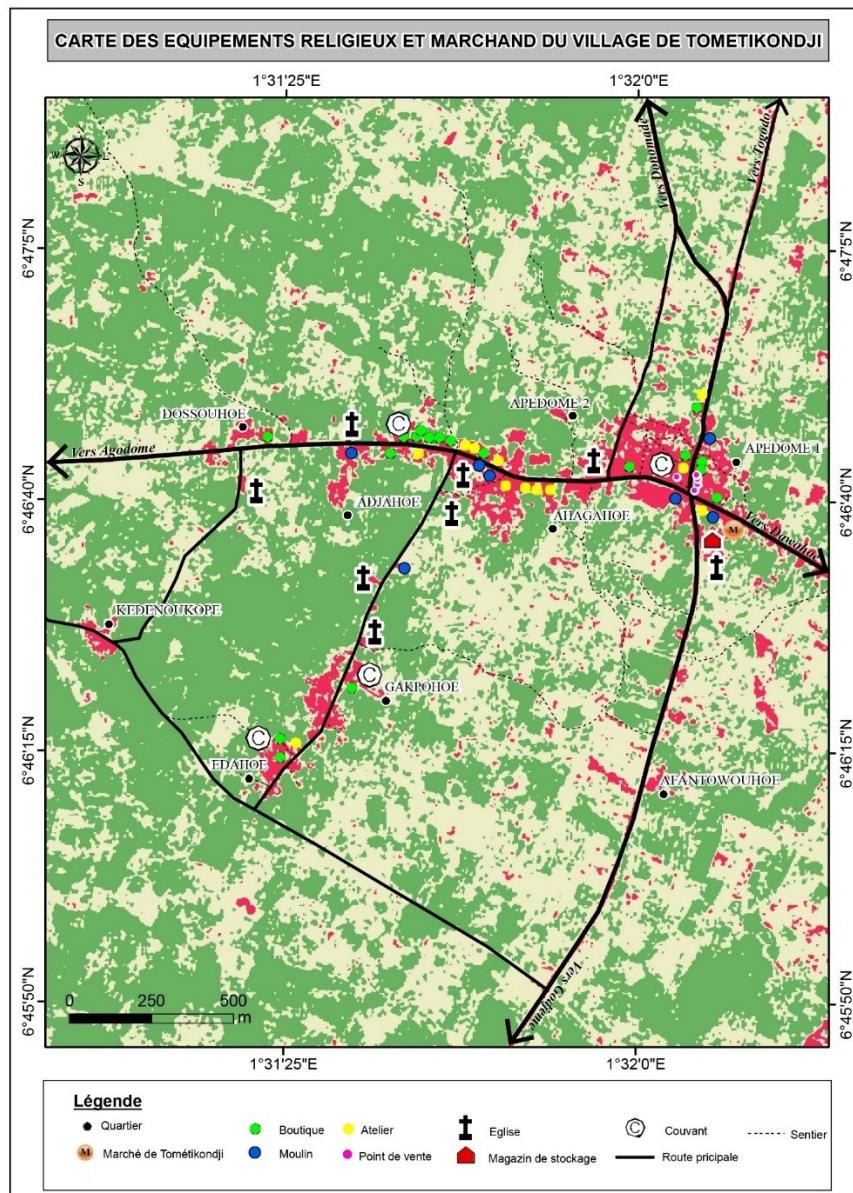
La population identifie l'amélioration des routes comme la priorité absolue, estimant qu'elle conditionne la relance durable des activités marchandes et l'accès régulier des acheteurs aux produits locaux. La réhabilitation du marché n'est envisagée qu'en

second lieu. Par ailleurs, certains participants aux focus groupes proposent d'instaurer un marché périodique tous les huit jours au lieu des cinq en vigueur, associé à des actions de sensibilisation visant à encourager la reprise des activités commerciales.

Par ailleurs, le développement de l'écotourisme autour du parc de Togodo apparaît comme une opportunité pour faire connaître le site aux visiteurs étrangers et pour stimuler les activités tertiaires locales, notamment la restauration, qui constitue une source de revenu pour le village. Le parc de Togodo, considéré comme une réserve naturelle, présente en effet des ressources fauniques remarquables, telles que des buffles et des oiseaux migrateurs rares, susceptibles de renforcer l'attractivité du secteur.

La carte suivante présente une répartition des équipements religieux et marchands du village de Tomety kondji.

Carte 3 : Répartition des équipements religieux et marchands du village de Tomety kondji



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

3.2.4. Forêt, protection couvert végétale, salubrité urbaine, changement climatique

La dynamique environnementale dans les villages de Tometyl Kondji et Donomadé révèle une situation fragile marquée par une dégradation progressive du cadre de vie. L'insalubrité constitue l'un des problèmes les plus persistants. L'absence de système formel de gestion des déchets conduit à la multiplication de dépotoirs sauvages (voir *Planche 4*) avec des pratiques courantes de brûlage à ciel ouvert.

Ces dépotoirs informels témoignent d'une gestion non structurée des déchets, qui favorisent la pollution du sol, l'augmentation des nuisibles et des risques sanitaires, notamment autour des habitations et des écoles.

Le couvert végétal connaît une régression liée au défrichement agricole, à la coupe du bois énergie et au manque d'initiatives de reboisement à grande échelle. Les communautés signalent une diminution visible des espaces forestiers et une pression croissante sur les terres cultivables.

Autour de la forêt classée de Togodo Sud, ces pressions sont encore plus marquées. Le conservateur fait état de braconnage, de feux de végétation, de carbonisation du bois et de conflits liés à la transhumance. Ces facteurs perturbent le fonctionnement écologique du parc et réduisent sa capacité à jouer son rôle de réserve de biodiversité et de régulateur climatique. Malgré l'existence d'actions gouvernementales et de mécanismes de gestion, leur portée demeure limitée face à l'intensité des usages locaux.

Les effets du changement climatique accentuent ces fragilités. Les populations décrivent l'irrégularité des pluies, la baisse du niveau des puits et la difficulté croissante à maintenir les cultures sans recours intensif aux engrains. Ces aléas perturbent les calendriers agricoles, entraînent des pertes de rendement et alimentent des tensions autour de l'usage de l'eau.

Dans l'ensemble, la dégradation du couvert végétal, l'insalubrité persistante et les impacts climatiques combinés affaiblissent la résilience écologique du territoire.

3.3. Cohésion sociale et gouvernance communautaire

3.3.1. Organisation communautaire

L'organisation communautaire de Tomety Kondji et Donomadé repose d'abord sur une structure traditionnelle forte, articulée autour du chef de canton ou du chef de village, des sous-chefs et des notables. Ces autorités assurent la médiation, la gestion des affaires courantes et la mobilisation des habitants. À Tomety-Kondji, chaque sous-chef supervise un quartier et travaille en lien direct avec le chef. A Donomadé, les notables interviennent selon les besoins, notamment lors de conflits ou de décisions importantes.

À côté de ces autorités, le Comité Villageois de Développement (CVD) constitue le principal organe de gouvernance. Il coordonne les initiatives de développement, organise les réunions communautaires et sert de relais entre la population et l'administration communale. À Donomadé, il se réunit régulièrement (parfois chaque 5 du mois) pour définir les priorités, organiser la salubrité et planifier les actions collectives.

Les dynamiques communautaires reposent également sur la présence de groupements de femmes, d'associations de jeunes et de coopératives agricoles. À Donomadé, plusieurs coopératives (apiculture, maraîchage, ananas, tontines) sont actives et facilitent l'entraide, la circulation de l'information et la mise en œuvre de projets, souvent en lien avec le PNUD ou d'autres partenaires. À Tometry-Kondji, les groupements existent également et expriment dans l'ensemble des besoins en formation et en appui organisationnel.

Les femmes participent aux activités économiques et aux actions de salubrité, mais estiment que leurs avis sont insuffisamment pris en compte dans les décisions. Les jeunes disposent parfois de cadres informels, mais souhaitent créer un comité structuré, doté de statuts officiels, pour améliorer leur participation.

La mobilisation communautaire s'appuie aussi sur des activités régulières comme les journées de salubrité, qui renforcent la cohésion et l'organisation sociale. D'autres acteurs, telles que les Agents de Santé Communautaire (ASC) ou les comités scolaires (APE, COGERES), contribuent également à la participation autour de la santé et de l'éducation.

Dans l'ensemble, l'organisation communautaire est dynamique mais présente des limites :

- la centralité des autorités traditionnelles,
- l'insuffisance des moyens matériels et financiers pour les CVD,
- l'implication encore partielle des femmes et des jeunes et enfin,
- les Clivages latent entre les deux villages dus à une volonté de développer chacun son village

Le renforcement des capacités des groupements, la structuration des organisations de jeunes et l'amélioration des mécanismes de participation apparaissent comme des leviers essentiels pour consolider la gouvernance locale et soutenir le développement communautaire.

3.3.2. Relation avec l'administration

La relation entre les villages de Tometry Kondji et Donomadé et l'administration communale ou préfectorale est globalement fonctionnelle, mais reste marquée par une certaine distance et par des retours institutionnels parfois faibles. Les autorités traditionnelles (chefs, sous-chefs, notables et CVD) assurent l'essentiel des échanges avec la mairie et la préfecture pour les projets, les procédures civiles ou les demandes d'appui. Selon le régent de Tometry-Kondji, la mairie sollicite ponctuellement les

groupements, notamment les femmes, et répond aux besoins selon ses moyens. Les jeunes confirment que la liaison administrative passe surtout par les dignitaires.

Dans le domaine éducatif, la collaboration est plus active : les directeurs d'école travaillent régulièrement avec la mairie et la préfecture pour élaborer des plans triennaux, déposer des plaidoyers (toilettes, réhabilitation, équipements) et suivre les dossiers prioritaires. Malgré les ressources limitées, un suivi administratif existe pour les besoins urgents.

Pour les procédures civiles et la gestion des conflits, les villages privilégient d'abord la médiation traditionnelle. Les affaires dépassant ce cadre sont transmises à la gendarmerie, qui intervient surtout dans les cas graves ou complexes. Les services sociaux locaux échangent également directement avec l'administration lorsqu'une intervention est nécessaire.

Cependant, les habitants déplorent parfois l'absence de retour sur certains projets. À Tomety-Kondji, par exemple, une proposition de projet WASH n'a reçu aucune réponse de la mairie, créant frustration et perte de confiance. Le manque de suivi administratif freine l'engagement communautaire.

Globalement, la relation reste basée sur une communication centralisée autour des chefs et du CVD, avec une accessibilité reconnue mais des résultats inégaux. Améliorer le suivi des demandes, formaliser les échanges, impliquer davantage les groupements et les jeunes, et renforcer la réactivité administrative constituent des pistes pour accroître la confiance et l'efficacité de la gouvernance locale.

3.3.3. Genre et inclusion

Dans les villages de Tomety Kondji et Donomadé, femmes et jeunes occupent une place importante dans la vie communautaire, mais leur participation aux décisions reste limitée. Les femmes sont regroupées dans diverses associations où elles mènent des activités agricoles et commerciales. Elles participent régulièrement aux actions de salubrité et sont parfois conviées aux réunions du CVD ou du chef. Cependant, leurs avis sont peu pris en compte. Elles évoquent plusieurs obstacles : faible niveau d'instruction, difficulté à comprendre les sujets techniques et manque de retour sur leurs contributions.

Chez les jeunes, l'inclusion connaît les mêmes limites. Bien qu'ils participent activement aux travaux communautaires, ils déclarent ne pas être associés aux décisions importantes. Ils expriment le besoin d'un cadre officiel, notamment la création d'un comité des jeunes capable de porter leurs préoccupations auprès du CVD et des

autorités locales. Le manque d'information, de formation et de moyens financiers constitue également un frein à leur engagement.

Les données mettent aussi en évidence des inégalités spécifiques : arrêt précoce de la scolarité chez les filles à cause des grossesses non désirées, faible accès des femmes au foncier et aux ressources agricoles, forte charge domestique qui réduit leur disponibilité. La question du handicap limite également l'implication de certains jeunes dans les activités communautaires.

Malgré ces défis, femmes et jeunes expriment une volonté d'être davantage inclus. Les femmes demandent des formations en alphabétisation, gestion et entrepreneuriat ; les jeunes souhaitent plus d'information, de participation et de formation pour jouer un rôle actif dans le développement local. Les entretiens montrent que leurs préoccupations sont écoutées, mais que le processus doit être renforcé.

Dans l'ensemble, les deux villages disposent d'une base communautaire dynamique mais encore marquée par des inégalités. Le renforcement des capacités, la structuration de la représentation des jeunes et une meilleure prise en compte des avis des femmes apparaissent essentiels pour une gouvernance réellement inclusive.

3.3.4. Promotion de la paix et mécanisme de résolution des problèmes

Dans les villages de Tomety Kondji et Donomadé, la résolution des conflits s'appuie principalement sur les instances coutumières. Les premières instances sollicitées selon la nature du problème sont les chefs de canton, les sous-chefs, les notables et le CVD. Les conflits familiaux ou communautaires simples sont généralement réglés au niveau local par les notables ou par les représentants du chef, qui convoquent les parties et recherchent un compromis accepté par tous. Lorsque la situation est plus complexe, elle est transmise au chef canton qui donne des directives ou tranche directement. Les conflits dépassant les autorités traditionnelles sont envoyés à la gendarmerie.

Les conflits récurrents concernent principalement les bagarres entre jeunes, les violences conjugales, les tensions liées aux animaux en divagation, ou encore les problèmes de transhumance. L'auxiliaire d'État de la maternité rapporte qu'elle reçoit fréquemment des victimes de bagarres et même quelques cas de violences graves, dont un cas de viol récent. Les femmes viennent aussi pour des conflits domestiques avant ou après un passage à la gendarmerie. Chez les hommes, les conflits liés aux animaux, notamment les bœufs et les porcs qui détruisent les cultures, représentent une source importante de tensions. À Donomadé, les incendies de brousse et le non-respect des sillons de protection sont également cités comme générateurs de conflits avec les agriculteurs.

La cohésion sociale s'appuie sur les réunions communautaires, les assemblées villageoises et les travaux collectifs. À Donomadé, le CVD organise des réunions régulières pour discuter des problèmes et valider les décisions. Toutefois, les jeunes disent être peu impliqués et demandent un comité officiel pour mieux participer. Les femmes indiquent qu'elles sont consultées mais que leurs avis ne sont pas toujours pris en compte.

Les populations estiment que la paix et la cohésion peuvent être renforcées par des sensibilisations régulières sur la vie communautaire et par de meilleures opportunités économiques, notamment à travers des AGR, l'appui à l'élevage et des activités pour les jeunes. Bien que les deux villages disposent d'un système local de médiation, celui-ci reste fragile face à la pauvreté, au manque d'accès aux ressources et à la faible participation des femmes et des jeunes. Les communautés demandent donc un renforcement des mécanismes locaux, des formations à la médiation et des structures d'écoute pour une gestion durable des conflits.

3.4. Foncier et urbanisation

3.4.1. Accès, sécurisation et disponibilité foncière

Dans les villages de Tomety Kondji et de Donomadé, comme dans l'ensemble de la commune, l'accès à la terre repose essentiellement sur les règles coutumières. Les terrains appartiennent majoritairement à des familles qui les acquièrent par héritage, donnant naissance à des collectivités familiales chargées de la gestion foncière. Ce mode traditionnel d'organisation perdure et structure encore aujourd'hui la répartition et l'usage des terres. De nombreuses constructions récentes sont d'ailleurs réalisées par les membres de ces familles, qui bâtissent différents types d'habitats, souvent de nature traditionnelle.

Selon les autorités locales rencontrées, les personnes étrangères à ces lignages peuvent également accéder à la terre, notamment par achat ou selon les conditions fixées par les propriétaires terriens. Cependant, malgré cette possibilité d'ouverture, la majorité des terres n'est pas sécurisée au regard du nouveau Code foncier. L'absence de documents légaux crée une fragilité pour les ménages et limite les garanties nécessaires pour la planification, les investissements et l'aménagement du territoire. Les terres disponibles pour les activités économiques sont principalement agricoles et appartiennent majoritairement à des individus ou à des familles.

Les ateliers de focus group ont permis, notamment à Donomadé, de réaliser une cartographie participative. Les habitants y ont identifié les réserves foncières existantes,

montrant une bonne connaissance de leur territoire même si ces réserves ne disposent d'aucune matérialisation physique visible.

Cette démarche participative a été complétée par l'enquête spatiale, qui a permis, avec l'appui des personnes ressources, de relever les coordonnées des réserves administratives et de produire une cartographie approximative de leur répartition dans les deux villages. Les cartes obtenues illustrent la localisation des réserves ainsi que les zones exposées à la pression foncière.

Les informations issues du Plan de Développement Communal mettent toutefois en évidence plusieurs limites. La commune ne dispose pas d'un répertoire actualisé recensant la géolocalisation, les caractéristiques et la stratégie de gestion ou de mise en valeur des réserves administratives. Ce manque de maîtrise foncière est aggravé par l'insuffisance de culture sur la sécurisation foncière au sein de la population, ce qui freine la gestion durable du territoire.

La question foncière est également marquée par la proximité de l'aire protégée de Togodo Sud, située au nord du canton de Tomety Kondji. Ce parc, reconnu au niveau international, regroupe une grande diversité d'habitats naturels et a nécessité, lors de sa création, l'expropriation de terres agricoles appartenant aux habitants. De nombreux participants des focus group évoquent aujourd'hui une insuffisance de terres cultivables, ce qui fragilise leur production agricole et leur sécurité alimentaire. Une portion de terre a été rétrocédée à la population, qui continue d'y pratiquer l'agriculture sous la gestion des associations communautaires AVGAP et UAVGAP. Dans ce cadre, les agriculteurs doivent verser une cotisation annuelle de 5 000 FCFA XOF par hectare pour exploiter les parcelles disponibles.

Les échanges avec les femmes et les jeunes ont également révélé des difficultés spécifiques d'accès au foncier. Les femmes, en particulier, mentionnent des obstacles financiers et sociaux pour l'acquisition d'un terrain, en plus des restrictions liées aux zones classées et à la politique de rétrocession jugée insuffisante. Ces contraintes combinées accentuent la pression foncière et limitent les possibilités d'extension agricole et d'aménagement urbain dans les deux villages.

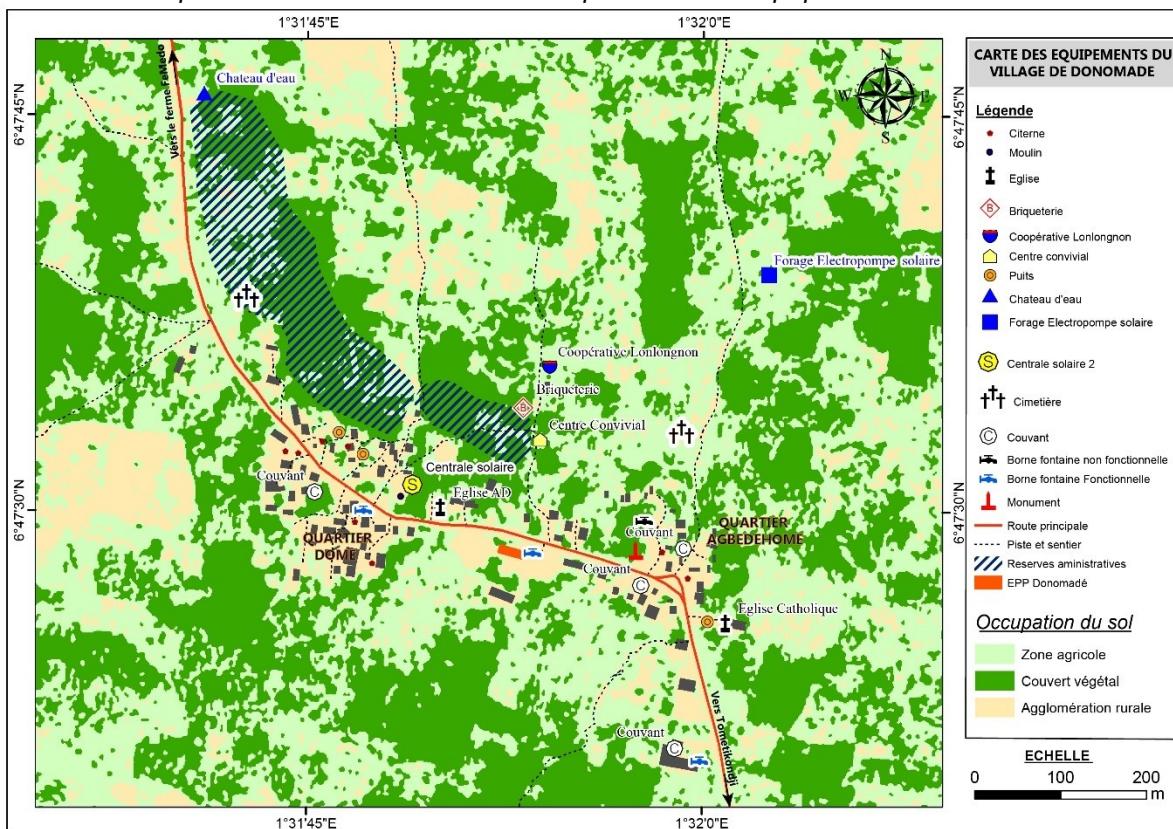
3.4.2. Analyse spatiale et tendance d'urbanisation

L'organisation spatiale de Tomety Kondji et Donomadé reste marquée par un habitat rural traditionnel, dispersé et structuré autour des axes routiers et des noyaux anciens des villages. Les habitations se disposent majoritairement de manière linéaire le long des pistes principales, tandis que des hameaux se développent de façon diffuse vers les zones agricoles.

Les constructions reposent largement sur des parcelles familiales héritées ou attribuées par les chefs, ce qui entretient une urbanisation spontanée et non encadrée. L'absence de délimitation fonctionnelle des espaces (habitat, agriculture, services) favorise un étalement irrégulier et horizontal. Ce phénomène est renforcé par l'absence de plan d'urbanisation au niveau communal (PDC, 2022), entraînant une occupation de l'espace non contrôlée et des constructions qui échappent à toute logique d'aménagement structuré.

Les activités agricoles occupent la majorité de l'espace, et les champs s'étendent autour des zones d'habitation comme le présente l'exemple de Donomadé à travers la carte suivante.

Carte 4 : Occupation du Sol à Donomadé et répartition des équipements



Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025

Cette proximité entre habitat et agriculture crée une forte imbrication des usages du sol. Cependant, elle génère aussi des conflits d'usage, notamment liés à la divagation des animaux, aux destructions de cultures et aux feux de brousse, ce qui montre la fragilité du cadre spatial actuel.

La progression de l'habitat suit surtout la dynamique démographique et la disponibilité foncière. Les habitants expliquent que la croissance du village entraîne une extension progressive vers les périphéries, notamment dans les zones encore cultivées. Cette

expansion se fait sans planification, avec un manque d'infrastructures préalables comme l'eau, les voies aménagées ou les équipements sociaux, ce qui crée des poches de peuplement isolées et parfois difficiles d'accès. L'absence de lotissement ou de plan cadastral formel rend également difficile la maîtrise de l'occupation du sol et limite l'anticipation des besoins futurs en services publics.

L'urbanisation des deux localités demeure fortement contrainte par l'état de la voirie, dominée par des pistes en terre souvent impraticables en saison des pluies. Cette faiblesse structurelle influence directement la localisation des nouvelles habitations, les populations privilégiant les abords des axes les plus praticables. Si l'urbanisation reste encore limitée, les besoins croissants en infrastructures (routes, centres de formation, éclairage public) révèlent néanmoins un processus d'expansion non planifié, davantage dicté par les contraintes économiques que par une véritable vision d'aménagement.

3.5. Bilan diagnostic

3.5.1. Infrastructures de base

Les infrastructures de proximité fonctionnelles assurent un cadre de vie décent de la population. A Donomadé et Tomety-kondji, les différentes analyses ont mis en évidence un état des lieux alarmant. Les infrastructures et équipements d'approvisionnement en eau potable, de santé, d'éducation et d'assainissement pluvial sont insuffisant (quantitativement et qualitativement), dégradé et vétuste avec une faible couverture spatiale. L'inexistence d'un système d'assainissement des eaux usées et des déchets solides ménagers dans les villages viennent agravées cette situation. Afin de mettre en place un cadre de vie décent des habitants, le tableau 4 ci-dessous résume non seulement quelques faiblesses et menaces identifiées ; mais également des forces et opportunités sur lesquels l'on peut se reposer.

Tableau 4 : Analyse FFOM-Infrastructures de base

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Existence de forages fonctionnels dans les deux villages ; Présence d'une USP locale ; Initiatives locales : projets WASH conçus par Tomety Kondji ; initiatives ANADEB à Tomety Kondji ; Présence d'infrastructures scolaires (primaires + CEG accessibles) ; Ménages bénéficiant de branchements TdE ou de forages privés ; Implication communautaire pour l'entretien des ouvrages (curage, 	<ul style="list-style-type: none"> Très faible couverture en eau potable : forages insuffisants, pannes non réparées, eau TdE salée, coûts élevés (25 FCFA/bidon) ; Absence de latrines et de douche au sein des ménages ; vidange manuelle dangereuse ; Gestion des déchets inexistante (présence de dépotoirs sauvages et fortes nuisances sanitaires) ; Faible pratique des règles d'hygiène et de salubrité ;

salubrité, mobilisation CVD).	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un linéaire de caniveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de pharmacies ; distances très longues vers les centres de santé (Afagnan, Tsévié) ; • Insuffisance du personnel soignant qualifié et des équipements à l'USP ; • Infrastructures scolaires vétustes, manque de matériels didactiques et de personnel qualifié.
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> • Priorités du PDC de Yoto 3 : l'eau potable, l'assainissement, la santé et l'éducation sont axes majeurs d'intervention ; • Existence de programmes gouvernementaux : Wezou, School Assur, INAM, soutien aux femmes et enfants ; • Appui possible des ONG déjà présentes (ONG Terre, PNUD, AMI de la Terre, ANADEV) ; • Programmes nationaux d'hydraulique villageoise et assainissement financés par PTF ; • Forte motivation communautaire des ressortissants pour co-financer ou entreprendre des projets WASH ; • Disponibilité de réserves administratives pouvant accueillir de nouvelles infrastructures. 		Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Pression démographique (augmentation de la demande en eau et assainissement) ; • Risques sanitaires croissants (vague des épidémies de maladies hydriques, paludisme, anémies) ; • Impacts du changement climatique (tarissement des puits, baisse des nappes) ; • Dégradation continue de l'environnement (accumulation des déchets, pollution des eaux) ; • Faible capacité financière de la commune pour réhabiliter ou construire des infrastructures ; • Mobilité difficile sur les routes (affaiblit l'accessibilité aux services de santé et d'éducation).

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

3.5.2. Dynamique économique et environnementale

L'économie de Tomety Kondji et Donomadé est essentiellement basé sur l'agriculture, l'élevage et le commerce. C'est une économie de subsistance marqué par des pratiques peu moderne, l'accès limité à des intrants naturels, un financement efficace et des stratégies de commercialisation. Le tableau 5 ci-dessous résume les forces – faiblesses et les opportunités – menaces identifiées pour un développement économique et environnementale des villages de Tomety kondji et Donomadé.

Tableau 5 : Analyse FFOM-Dynamique économique et environnementale

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Activités agricoles diversifiées (maïs, haricot, manioc, soja, gombo, ananas, piment) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Routes très dégradées rendant les zones de production difficilement accessibles ; • Faible pouvoir d'achat des ménages

<ul style="list-style-type: none"> Existence de groupements/coopératives (LONLONYO, EVAME, AGBENENYO, AVGAP, VEYEDODO) ; Activité commerciale active (modeste) avec marchés locaux ; Présence de ressources naturelles (nappes souterraines, terres agricoles encore disponibles) ; Pratiques d'épargne communautaire (CECI) aidant aux micro-investissements ; Engagement communautaire pour la salubrité (curage, balayage, réunions CVD). 	<ul style="list-style-type: none"> (entraînant un faible dynamisme commercial, mévente) ; Coût élevé des intrants agricoles couplé à une rareté avec pour conséquence une baisse de rendement ; Destruction des cultures par les bœufs (transhumance anarchique) ; Manque d'infrastructures (absence de magasins de stockage, marché dysfonctionnel depuis 2018) ; Dégénération forte du couvert végétal et insalubrité généralisée (eaux stagnantes, dépotoirs).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Orientation du PDC : développer l'agriculture, l'éco-entrepreneuriat et les chaînes de valeur locales ; Possibilités de financements par OIF, SCAN Togo, ETGM, ONG et PTF actifs dans la commune ; Formations disponibles (apiculture, compost, techniques agricoles par l'ONG Ami de la Terre) ; Disponibilité des jeunes prêts à entreprendre (AGR, transformation, artisanat) ; Existence de réserves administratives exploitables pour activités économiques ; Développement possible de filières (soja, haricot, ananas bio, gari, élevage, pisciculture). 	<ul style="list-style-type: none"> Variabilité climatique (pluies irrégulières, sécheresses, risques de pertes agricoles) ; Déforestation accélérée (exploitation forestière, feux, coupe du bois énergie) ; Pollution liée aux industries minières (poussières, contamination de l'eau) ; Pertes de marchés extérieurs (Lomé, Tabligbo...) à cause du mauvais état des routes ; Risque de conflits agriculteurs-éleveurs (transhumance non contrôlée) ; Pandémies animales menaçant élevage et revenus.

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

3.5.3. Cohésion sociale et gouvernance communautaire

Les analyses sur le plan de gouvernance communautaire et de la cohésion sociale ont mis en évidence quelques facteurs limitants et à prendre en compte pour promouvoir un développement participatif et inclusif. Le tableau 6 résume ces facteurs en forces faiblesses, opportunités et menaces.

Tableau 6 : Analyse FFOM-Cohésion sociale et gouvernance communautaire

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> CVD actifs (réunions régulières, gestion des conflits, curage, décisions collectives) ; Participation des femmes à la salubrité et aux groupes communautaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> Relations faibles entre CVD et mairie (projets non suivis ; ex : WASH) ; Faible d'implication des jeunes dans la gouvernance (peu consultés) ; Faible retour institutionnel (lassitude des populations) ;

<ul style="list-style-type: none"> • Existence de mécanismes traditionnels de résolution des conflits impliquant chefs et notables ; • Mobilisation communautaire pour projets locaux (WASH, salubrité, acte de naissance) ; • Cohésion sociale observée entre groupes (focus groups) ; • Pratiques participatives déjà en place (comités, réunions mensuelles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'instruction limitant la compréhension et l'implication des femmes ; • Chefferie fragilisée : perte d'autorité, conflits CVD-chefs (PDC) ; • Insuffisance de communication descendante et ascendante (infos peu relayées).
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> • PDC priorise : renforcement de la gouvernance locale et cohésion sociale ; • Appuis potentiels de PADIE, ONG, État pour structurer les CVD/CCD/CDQ ; • Programmes nationaux de citoyenneté, gouvernance participative, digitalisation ; • Existence d'un vivier important de jeunes capables de s'impliquer si encadrés ; <p>Possibilités de mettre en place des comités des jeunes, plateformes participatives ;</p>	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Tensions foncières et conflits d'autorité pouvant fragiliser la cohésion ; • Pertes progressives des mécanismes traditionnels de médiation ; • Risques sociaux (violences faites aux femmes, grossesses précoces) ; • Incivisme fiscal (limite la capacité de la mairie à soutenir les communautés) ; • Méfiance croissante des populations envers l'administration si les retours restent faibles ; <p>Risque de marginalisation des femmes et des jeunes dans les décisions.</p>

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025*

3.5.4. Foncier et urbanisation

L'analyse urbaine des villages de Tomety kondji et Donomadé ont fait ressortir une urbanisation tentaculaire influencé par la voirie et les zones cultivables. Bien que le foncier reste accessible, il est marqué une insécurité foncière et l'absence d'une cartographie actualisée de l'état du foncier et de l'urbanisation des deux villages. Cette problématique a été détaillé dans le tableau ci-dessous en présentant les forces, faiblesses, opportunités et menaces à prendre en compte pour urbanisation harmonieuse de Tomety kondji et Donomadé.

Tableau 7 : Analyse FFOM-Foncier et urbanisation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de réserves administratives pouvant accueillir projets publics ; • Vaste territoire encore en majorité rural (possibilité d'une expansion maîtrisée) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité foncière (mauvaise foi des propriétaires, conflits, absence de titres foncier des terres) ; • Urbanisation non planifiée (habitats dispersés, absence de schéma

<ul style="list-style-type: none"> Activités agricoles dominantes assurant une occupation fonctionnelle du sol ; Mise en application des règles coutumières foncières ; Quelques projets d'aménagement (ACVR → barrage, fermes communautaires) ; Disponibilité d'espaces pour infrastructures sociales (écoles, centres). 	<ul style="list-style-type: none"> directeur d'aménagement) ; Dégradation du milieu naturel (perte du couvert végétal, charbonnage) ; Absence de lotissements officiels (difficultés d'accès aux services de base) ; Voies de desserte impraticables, absence de caniveaux et éclairage urbain ; Accès limité au foncier pour les jeunes et les femmes Pression sur les terres (perte des superficies agricoles, aire protégée insuffisamment rétrocédée).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> Le PDC prévoit l'aménagement du territoire et la sécurisation foncière comme des projets prioritaires ; Possibilité de projets de lotissement, régularisation foncière, planification participative ; Développement de projets écologiques (reboisement, gestion intégrée des ressources) ; Appuis possibles via WACA, ANGE, ANASAP, PTF ; Réformes nationales en cours sur la modernisation du foncier rural/urbain ; <p>Potentiel de valorisation des espaces touristiques et zones humides.</p>	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> Conflits fonciers pouvant dégénérer et bloquer les projets ; Urbanisation anarchique accentuant insalubrité, pollution, risques d'inondation ; Accaparement des terres par des particuliers ou opérateurs privés ; Déforestation et pression agricole détruisant les zones protégées ; Risques climatiques (érosion, ruissellement, dégradation des sols) ; <p>Insuffisance financière de la commune pour engager des opérations d'aménagement.</p>

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025.*

4. Synthèse des problématiques et enjeux de développement des deux localités

À l'issue du diagnostic territorial participatif, enrichi par les enquêtes ménages, les entretiens avec les acteurs locaux, les focus groups communautaires et les analyses SWOT réalisées par domaine, une synthèse transversale des principales problématiques de développement a été établie pour les villages de Donomadé et Tomety Kondji. Cette synthèse vise à mettre en évidence les problématiques structurantes qui affectent durablement les conditions de vie des populations, les dynamiques socio-économiques, la gouvernance locale et la gestion du territoire.

Tableau 8 : *Synthèse des problématiques et enjeux*

Domaine	Problématique centrale	Enjeux majeurs de développement
Accès à l'eau potable	L'accès à l'eau potable demeure structurellement insuffisant, inégal et peu fiable, en raison du nombre limité d'ouvrages fonctionnels, de la dégradation des infrastructures existantes, de la mauvaise qualité de l'eau distribuée et de la dépendance aux forages privés payants.	Amélioration de la santé publique, réduction des maladies hydriques, allègement de la charge domestique des femmes et des enfants, amélioration des conditions de vie et de l'attractivité des villages.
Assainissement et cadre de vie	Le déficit quasi généralisé en infrastructures d'assainissement (latrines, douches, gestion des déchets et des eaux usées) entraîne des pratiques à risque, une insalubrité persistante des espaces publics et une dégradation continue du cadre de vie.	Prévention des risques sanitaires, amélioration de l'hygiène communautaire, protection de l'environnement immédiat et renforcement de la dignité et du bien-être des populations.
Santé	L'offre de soins de santé est insuffisante et peu accessible, marquée par la vétusté des infrastructures, le manque d'équipements et de personnel qualifié, ainsi que l'éloignement des centres de référence pour les cas nécessitant une prise en charge spécialisée.	Réduction de la vulnérabilité sanitaire, amélioration de l'accès aux soins de proximité, baisse de la morbidité et renforcement du capital humain.
Éducation	Le système éducatif local est confronté à des insuffisances structurelles liées à la dégradation des infrastructures scolaires, au manque d'équipements pédagogiques et sanitaires, ainsi qu'à des conditions d'apprentissage peu favorables, notamment en saison pluvieuse.	Amélioration de la qualité de l'éducation, maintien des enfants à l'école, réduction des inégalités éducatives et renforcement des perspectives d'insertion socio-économique des jeunes.
Développement économique local	L'économie locale repose essentiellement sur une agriculture pluviale peu productive et faiblement	Sécurisation des moyens de subsistance, augmentation des revenus des ménages, création

Domaine	Problématique centrale	Enjeux majeurs de développement
	diversifiée, avec un accès limité aux intrants, aux équipements, aux financements et aux marchés, entraînant une faible valorisation des productions locales.	de valeur ajoutée locale et dynamisation de l'économie villageoise.
Emploi et jeunesse	Le manque d'opportunités économiques locales limite l'insertion socio-professionnelle des jeunes, favorise l'exode rural, le chômage et le sous-emploi, et freine l'émergence d'initiatives entrepreneuriales portées par les jeunes et les femmes.	Création d'emplois décents, autonomisation économique des jeunes et des femmes, réduction de l'exode rural et renforcement de la cohésion sociale.
Environnement et ressources naturelles	Les ressources naturelles sont soumises à de fortes pressions liées à la déforestation, aux feux de brousse, à l'extension des activités agricoles et aux effets du changement climatique, accentuant la dégradation des sols et la vulnérabilité environnementale.	Préservation du couvert végétal, protection des écosystèmes, adaptation au changement climatique et renforcement de la résilience environnementale des communautés.
Foncier et urbanisation	L'insécurité foncière, l'absence d'outils de planification spatiale et l'urbanisation spontanée entraînent des conflits d'usage, une occupation non maîtrisée de l'espace et des difficultés d'accès aux services de base.	Prévention des conflits fonciers, maîtrise de l'urbanisation, sécurisation des investissements et amélioration de l'organisation spatiale du territoire.
Infrastructures et mobilité	Le mauvais état des routes et pistes rurales, combiné à l'insuffisance d'infrastructures socio-économiques structurantes, limite l'accessibilité des villages, l'écoulement des produits agricoles et l'accès aux services essentiels.	Désenclavement des localités, facilitation de la mobilité des personnes et des biens, soutien au développement économique et amélioration de l'accès aux services sociaux.
Gouvernance locale et	La gouvernance locale reste fragilisée par une coordination insuffisante	Amélioration de la gouvernance participative,

Domaine	Problématique centrale	Enjeux majeurs de développement
cohésion sociale	entre les acteurs communautaires et la commune, une participation encore limitée des femmes et des jeunes à la prise de décision, et un besoin de renforcement des capacités des structures locales.	renforcement de la cohésion sociale, appropriation communautaire des projets et durabilité des actions de développement.

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025.*

Compte tenu de l'ampleur et de la diversité des problématiques identifiées, l'ensemble des besoins ne peut être traité simultanément. Une priorisation participative a donc été conduite avec les communautés de Donomadé et Tometry Kondji, en tenant compte de l'urgence des besoins, de leur impact sur les conditions de vie, de leur contribution au développement local et de leur faisabilité institutionnelle et financière.

À l'issue de cet exercice, les priorités de développement retenues pour les deux villages sont les suivantes :

- i. Amélioration durable de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.
- ii. Renforcement de l'offre de soins de santé de proximité.
- iii. Développement économique local et sécurisation des moyens de subsistance.
- iv. Création d'opportunités d'emplois pour les jeunes et autonomisation économique des femmes.
- v. Amélioration du cadre de vie et de l'environnement.
- vi. Amélioration des infrastructures de mobilité et des équipements socio-économiques.
- vii. Maîtrise de l'urbanisation et sécurisation foncière.
- viii. Renforcement de la gouvernance locale, de la participation citoyenne et de la cohésion sociale.
- ix. Renforcement de la résilience face aux changements climatiques.

5. Cadre stratégique

5.1. Vision

Sur la base de l'analyse des problématiques de développement des villages de Donomadé et Tomety Kondji, des résultats du diagnostic territorial participatif, ainsi que des orientations stratégiques issues des cadres de référence nationaux et communaux, une vision de développement a été définie pour les deux localités.

Cette vision, partagée par l'ensemble des acteurs locaux, s'inscrit dans un horizon temporel de dix (10) ans et vise à orienter de manière cohérente les interventions de développement à court, moyen et long terme. Elle traduit l'ambition collective de transformation socio-économique et spatiale des deux villages.

La vision de développement des villages de Donomadé et Tomety Kondji est le fruit **d'un processus participatif ayant associé les autorités traditionnelles, les Comités Villageois de Développement (CVD), les femmes, les jeunes et les autres acteurs locaux**. Elle reflète les aspirations exprimées par les communautés au cours des enquêtes, des entretiens et des focus groups, tout en intégrant les principaux constats issus du diagnostic territorial. Elle s'énonce comme suit :

« D'ici à 2036, Donomadé et Tomety Kondji deviennent des villages socialement transformés et économiquement dynamiques, offrant à l'ensemble de la population, un accès équitable et durable aux infrastructures essentielles en eau potable, d'électricité, de santé, d'éducation et des marchés, dans un cadre de vie assaini, sécurisé et attractif, fondé sur des espaces publics aménagés, une gouvernance locale inclusive et une urbanisation maîtrisée. »

Cette vision s'inscrit en cohérence avec :

- les défis structurels identifiés, notamment le faible accès aux services sociaux de base, la vulnérabilité économique des ménages, la dégradation du cadre de vie et les faiblesses de la gouvernance locale ;
- les orientations de la Feuille de route gouvernementale du Togo à l'horizon 2025, en particulier celles relatives à l'amélioration du bien-être des populations, au développement des infrastructures de base, à la transformation économique locale et à la gouvernance territoriale ;

- les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 1 (lutte contre la pauvreté), l'ODD 3 (santé), l'ODD 4 (éducation), l'ODD 6 (eau et assainissement), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), l'ODD 11 (établissements humains durables) et l'ODD 16 (institutions efficaces et inclusives) ;
- les priorités définies dans le Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Yoto 3, qui met l'accent sur l'accès aux services de base, la dynamisation de l'économie locale, la gouvernance participative et la gestion durable du territoire.

La vision ainsi formulée, constitue le cadre de référence stratégique à partir duquel seront définis les axes, orientations et actions du présent Plan de Développement stratégique.

5.2. Axes et orientations stratégiques de développement

Au regard des résultats du diagnostic stratégique, des enjeux majeurs identifiés et de la vision de développement formulée par les communautés, le Plan de Développement Local de Donomadé et Tomety Kondji s'articule autour de cinq axes stratégiques complémentaires.

Ces axes traduisent les priorités de développement local, répondent aux faiblesses et menaces mises en évidence dans le diagnostic SWOT, tout en valorisant les forces et opportunités du territoire. Ils constituent le cadre de référence pour la définition des objectifs spécifiques, des actions prioritaires et des mécanismes de mise en œuvre du plan.

❖ Axe 1 : Amélioration durable du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux de base

Cette orientation vise à garantir à l'ensemble des populations un accès équitable, continu et de qualité aux services essentiels, notamment l'eau potable, l'assainissement, la santé, l'éducation, l'énergie-éclairage public et les équipements socio-collectifs.

❖ Axe 2 : Développement économique local et renforcement de la résilience des moyens de subsistance

Il sera question de dynamiser l'économie locale à travers la modernisation et la valorisation de l'agriculture, de l'élevage, du commerce. Cette dernière passe par la promotion des filières porteuses portées par les jeunes et les femmes, telles que l'artisanat durable, la transformation locale et des activités génératrices de revenus.

❖ **Axe 3 : Gouvernance locale inclusive, cohésion sociale et promotion de la paix**

Il s'agira dans cet axe de renforcer la gouvernance communautaire et locale en favorisant la participation effective des femmes et des jeunes, l'amélioration de la coordination avec la commune, la transparence dans la gestion et la consolidation des mécanismes de cohésion sociale et de résolution des conflits.

❖ **Axe 4 : Maîtrise de l'urbanisation, sécurisation foncière et gestion durable de l'environnement**

Ce dernier axe se fixe d'encadrer l'occupation de l'espace, sécuriser le foncier et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, intégrant la protection du couvert végétal, l'adaptation au changement climatique et la valorisation des espaces écologiques.

5.3. Cohérence des axes de développement aux cadres local, national et international

Les axes ainsi formulés ont été évalué par rapport aux objectifs de développement locaux, nationaux et internationaux. Il s'agit respectivement :

- des objectifs du Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Yoto 3, qui définit les projets de développement à l'échelle communal
- des orientations de Feuille de route gouvernementale du Togo à l'horizon 2025 qui définissent les axes de développement à l'échelle national ;
- des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui encadre tout développement à l'échelle international

Tableau 9 : Cadrage des axes stratégiques

Axes du PSDL	Cadre local et national	Cadre international (ODD)
AXE 1 : Amélioration durable du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux de base	– Feuille de route Togo 2025 Axe 1 : Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales (accès à l'eau potable, à l'électricité, à la santé, à l'éducation). Axe 3 : Moderniser le pays et renforcer ses structures (infrastructures, mobilité, équipements de base). – PDC Yoto 3 : Axe relatif à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base	- ODD 3 : Bonne santé et bien-être (cibles 3.8, 3.d). - ODD 4 : Éducation de qualité (cibles 4.1, 4.a). - ODD 6 : Eau propre et assainissement (cibles 6.1, 6.2). - ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable (cible 7.1). - ODD 11 : Villes et communautés durables

	(AEP, santé communautaire, électrification rurale).	(cibles 11.1, 11.2, 11.7).
AXE 2 : Développement économique local et renforcement de la résilience des moyens de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> – Feuille de route Togo 2025 Axe 2 : Dynamiser la création d'emplois (agriculture, entrepreneuriat local, chaînes de valeur). – PDC Yoto 3 : Promotion des activités génératrices de revenus, agriculture, commerce local et marchés ruraux. Désenclavement, infrastructures communautaires, marchés, voiries locales. 	<ul style="list-style-type: none"> - ODD 1 : Éradication de la pauvreté (cibles 1.1, 1.4). - ODD 2 : Faim « zéro » (cibles 2.3, 2.4). - ODD 8 : Travail décent et croissance économique (cibles 8.3, 8.5). - ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures (cibles 9.1, 9.a). - ODD 11 : Villes et communautés durables (cibles 11.1, 11.2, 11.7).
AXE 3 : Gouvernance locale inclusive, cohésion sociale et promotion de la paix	<ul style="list-style-type: none"> – Feuille de route Togo 2025 Axe 1 : Paix, inclusion sociale et justice (participation citoyenne, cohésion sociale). - PDC Yoto 3 : Gouvernance locale, participation communautaire, gestion concertée du développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces (cibles 16.6, 16.7). - ODD 10 : Réduction des inégalités (cible 10.2).
AXE 4 : Maîtrise de l'urbanisation, sécurisation foncière et gestion durable de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Feuille de route Togo 2025 – Axe 3 : Développement durable et anticipation des crises (environnement, foncier, résilience climatique). - PDC Yoto 3 : Gestion foncière, assainissement, protection de l'environnement et cadre de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> - ODD 11 : Villes et communautés durables (cibles 11.3, 11.6). - ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques (cible 13.1). - ODD 15 : Vie terrestre (cibles 15.1, 15.3).

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2025.*

5.4. Objectifs stratégiques et objectifs spécifiques

❖ Axe 1 : Amélioration durable du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux de base

Objectif stratégique 1

Améliorer de manière durable et équitable l'accès des populations de Donomadé et Tomety Kondji aux services sociaux de base, afin de renforcer le bien-être, la santé et le capital humain.

Objectifs spécifiques

- OS 1.1 : Accroître l'accès des ménages à l'eau potable et aux services d'assainissement adéquats.
- OS 1.2 : Renforcer l'accessibilité et la qualité des infrastructures et services de santé, d'éducation et de formation
- OS 1.3 : Aménager et valoriser les espaces publics et de loisirs.
- OS 1.4 : Étendre l'accès à l'électricité et à l'éclairage public dans les deux villages.

❖ Axe 2 : Développement économique local et renforcement de la résilience des moyens de subsistance

Objectif stratégique 2

Stimuler le développement économique local par la valorisation des potentialités productives, la création d'emplois et l'amélioration des revenus des populations, en particulier des jeunes et des femmes.

Objectifs spécifiques

- OS 2.1 : Promouvoir la productivité et la transformation locale, l'artisanat et les activités génératrices de revenus. (Renforcer les infrastructures marchandes et communautaires)
- OS 2.2 : Faciliter l'accès aux marchés, au financement et aux équipements productifs.
- OS 2.3 : Renforcer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

❖ **Axe 3 : Gouvernance locale inclusive, cohésion sociale et promotion de la paix**

Objectif stratégique 3

Renforcer la gouvernance locale et communautaire pour une gestion participative, transparente et inclusive du développement local.

Objectifs spécifiques

- OS 3.1 : Renforcer les capacités des acteurs communautaires et des instances locales.
- OS 3.2 : Améliorer la participation citoyenne, notamment des femmes et des jeunes, à la prise de décision.
- OS 3.3 : Consolider la cohésion sociale et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits.
- OS 3.4 : Améliorer la coordination entre les villages, la commune et les partenaires.

❖ **Axe 4 : Maîtrise de l'urbanisation, sécurisation foncière et gestion durable de l'environnement**

Objectif stratégique 4

Assurer une occupation rationnelle de l'espace et une gestion durable des ressources naturelles en vue d'un développement territorial résilient.

Objectifs spécifiques

- OS 4.1 : Encadrer l'urbanisation et améliorer la planification spatiale des villages.
- OS 4.2 : Renforcer la sécurisation foncière et la prévention des conflits fonciers.
- OS 4.3 : Promouvoir la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.
- OS 4.4 : Renforcer la résilience climatique et la gestion des risques environnementaux.

5.5. Cadre logique

Dans une logique de gestion axée sur les résultats, le Plan de Développement Local des villages de Donomadé et Tomety Kondji est structuré autour d'un cadre logique permettant de relier de manière cohérente les objectifs spécifiques aux résultats attendus, aux indicateurs de performance, aux sources de vérification ainsi qu'aux hypothèses et risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du plan.

AXE 1 : Amélioration durable du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux de base

Logique d'intervention (Objectifs spécifiques)	Résultats attendus	Indicateurs à l'horizon 2036	Sources de vérification	Hypothèses / Risques
Accroître l'accès équitable à l'eau potable	L'accès à l'eau potable et à l'ensemble des ménages est amélioré pour l'ensemble des ménages	<ul style="list-style-type: none"> % de ménages ayant accès à une source d'eau potable améliorée Nombre d'ouvrages hydrauliques fonctionnels 	Rapports communaux Registres des ouvrages hydrauliques Enquêtes ménages	Stabilité hydrogéologique Disponibilité des financements
Renforcer l'assainissement de base	Les conditions d'assainissement sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Taux de ménages disposant de latrines améliorées Réduction de la défécation à l'air libre 	Rapports CVD Services techniques communaux	Adhésion des ménages Coûts de réalisation accessibles
Améliorer l'offre de soins de santé de proximité	Les services de santé sont renforcés et accessibles	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'infrastructures sanitaires fonctionnelles Ratio personnel soignant / population 	Rapports du centre de santé Données sanitaires	Disponibilité du personnel qualifié Soutien du ministère de la Santé
Renforcer l'offre en service éducatif et de formation	Les services de formation et éducatif sont renforcés et accessibles	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de salle de classes réhabilitées et construites Taux de scolarisation Nombres de personnes formées 	Rapport des directions des écoles Rapport annuel des CVD et de la chefferie	Disponibilité du personnel qualifié et de financement Soutien du ministère de l'éducation
Promouvoir des espaces/activités de publics et de loisir	Des espaces et des activités publics de loisir sont mis en place	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'espaces aménagés Nombre d'activités réalisées 	Rapport annuel des CVD et de la chefferie	

Source : Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026.

AXE 2 : Développement économique local et renforcement des moyens de subsistance

Logique d'intervention (Objectifs spécifiques)	Résultats attendus	Indicateurs à l'horizon 2036	Sources de vérification	Hypothèses / Risques
Améliorer le réseau viaire et le transport				
Accroître la productivité et la transformation locale	La production agricole est améliorée et diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> Rendements agricoles moyens % de producteurs appuyés en intrants 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports agricoles Enquêtes producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Variabilité climatique Accès aux intrants
Sécuriser les revenus des producteurs	Les revenus et les activités des ménages sont renforcés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'AGR développées % de femmes et jeunes bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports projets Groupements économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Accès au financement Capacités entrepreneuriales
Développer les infrastructures économiques	Les échanges économiques locaux sont dynamisés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de marchés fonctionnels Capacités de stockage disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports communaux Visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des partenaires

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026.*

AXE 3 : Gouvernance locale inclusive et cohésion sociale

Logique d'intervention	Résultats attendus	Indicateurs 2036	Sources de vérification	Hypothèses / Risques
Renforcer les capacités des acteurs locaux	Les structures locales sont fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations réalisées Taux de participation aux instances 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports CVD PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des acteurs
Promouvoir la cohésion sociale	La paix sociale est consolidée	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de conflits signalés/résolus 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Facteurs sociaux externes

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026.*

AXE 4 : Maîtrise de l'urbanisation, sécurisation foncière et gestion durable de l'environnement

Logique d'intervention	Résultats attendus	Indicateurs 2036	Sources de vérification	Hypothèses / Risques
Sécuriser le foncier	Les réserves foncières sont sécurisées	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de documents fonciers • Nombre de conflits fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes fonciers • Rapports communaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptation communautaire
Améliorer l'aménagement du territoire	Le village est structuré et accessible	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un plan de lotissement • Km de voies aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité financière
Protéger les ressources naturelles	Les écosystèmes locaux sont préservés	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie reboisée • Nombre d'actions anti-feux de brousse 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports environnement • Images terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression foncière • Changements climatiques
Renforcer la résilience climatique	Les pratiques résilientes sont adoptées	<ul style="list-style-type: none"> • % de producteurs utilisant des pratiques adaptées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports agricoles • Enquêtes terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptabilité sociale

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026.*

6. Programmation des projets de développement

6.1. Programmation physique

Conformément au diagnostic établi et au cadre stratégique formulé, le tableau 10 présente les différents projets de développement identifiés. Ils sont au nombre de 61 projets répartis sur les 4 axes stratégiques.

Tableau 10 : Axes, programme et projets

Axes/Programmes/projets		Activités
AXE 1 : Amélioration durable du cadre de vie et accès aux services sociaux de base		21
Programme 1.1 : Amélioration de l'accès à l'eau potable		5
Projet 1.1.1	Projet 1.1.1 : Réhabilitation des ouvrages de distribution publics non fonctionnels	
Projet 1.1.2	Projet 1.1.2 : Amélioration de la qualité de l'eau des ouvrages existants	
Projet 1.1.3	Projet 1.1.3 : Construction de nouveaux forages publics	
Projet 1.1.4	Projet 1.1.4 : Extension de l'accès à l'eau potable dans les écoles et ménages	
Projet 1.1.5	Projet 1.1.5 : Mise en place d'un système de suivi et de maintenance des ouvrages hydrauliques	
Programme 1.2 : Amélioration de l'assainissement et du cadre de vie		6
Projet 1.2.1	Projet 1.2.1 : Promotion de la mise en œuvre des latrines familiales améliorées	
Projet 1.2.2	Projet 1.2.2 : Construction de latrines publiques dans les villages	
Projet 1.2.3	Projet 1.2.3 : Construction de latrines et promotion de la salubrité dans les équipements (écoles, postes de santé, marchés, etc.)	
Projet 1.2.4	Projet 1.2.4 : Sensibilisation communautaire contre la défécation à l'air libre et la salubrité publique	
Projet 1.2.5	Projet 1.2.5 : Identification et aménagement de dépotoirs communautaires	
Projet 1.2.6	Projet 1.2.6 : Mise en place d'un système organisé de gestion des déchets solides	
Programme 1.3 : Amélioration de la santé pour tous		6
Projet 1.3.1	Projet 1.3.1 : Réhabilitation du centre de santé existant	
Projet 1.3.2	Projet 1.3.2 : Construction d'une salle de vaccination	
Projet 1.3.3	Projet 1.3.3 : Renforcement des équipements médicaux	
Projet 1.3.4	Projet 1.3.4 : Renforcement du personnel soignant	
Projet	Projet 1.3.5 : Création d'un centre de santé de proximité pour les zones éloignées	

Axes/Programmes/projets		Activités
1.3.5		
Projet 1.3.6	Projet 1.3.6 : Amélioration de la prise en charge des maladies récurrentes	
Programme 1.4. : Electrification et de développement socio-culturel		4
Projet 1.4.1	Électrification des villages (réseau ou solaire)	
Projet 1.4.2	Eclairage public des zones ou linéaire à risque	
Projet 1.4.3	Création d'espaces publics polyvalent et de loisirs	
Projet 1.4.4	Mise en œuvre d'activités communautaires culturels et de loisir	
AXE 2 : Développement économique local et renforcement de la résilience des moyens de subsistance		16
Programme 2.1 : Modernisation de l'agriculture et sécurisation des revenus agricoles		5
Projet 2.1.1	Projet 2.1.1 : Appui aux producteurs en intrants agricoles	
Projet 2.1.2	Projet 2.1.2 : Développement de solutions d'irrigation et d'arrosage	
Projet 2.1.3	Projet 2.1.3 : Promotion des pratiques agricoles durables et agroécologiques	
Projet 2.1.4	Projet 2.1.4 : Introduction d'équipements agricoles	
Projet 2.1.5	Projet 2.1.5 : Sécurisation de l'accès à des terres cultivables	
Programme 2.2 : Développement de l'élevage comme levier de résilience		4
Projet 2.2.1	Projet 2.2.1 : Développement de l'élevage de volailles	
Projet 2.2.2	Projet 2.2.2 : Appui à l'élevage de petits ruminants	
Projet 2.2.3	Projet 2.2.3 : Mise en place de mécanismes de financement de l'élevage	
Projet 2.2.4	Projet 2.2.4 : Promotion de l'élevage comme stratégie de résilience économique	
Programme 2.3 : Promotion du commerce local, de la transformation et de l'emploi		7
Projet 2.3.1	Projet 2.3.1 : Réhabilitation et construction d'infrastructures marchandes	
Projet 2.3.2	Projet 2.3.2 : Construction de magasins de stockage	
Projet 2.3.3	Projet 2.3.3 : Redynamisation du marché local	
Projet 2.3.4	Projet 2.3.4 : Mise en place d'unités de transformation locale	
Projet 2.3.5	Projet 2.3.5 : Facilitation de l'accès au crédit et à la microfinance	

Axes/Programmes/projets		Activités
Projet 2.3.6	Projet 2.3.6 : Appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes	
Projet 2.3.7	Projet 2.3.7 : Mise en œuvre d'activités génératrices de revenus pour les jeunes	
AXE 3 : Gouvernance locale, cohésion sociale et participation citoyenne		9
Programme 3.1 : Renforcement de la gouvernance communautaire		4
Projet 3.1.1	Projet 3.1.1 : Renforcement des capacités du CVD	
Projet 3.1.2	Projet 3.1.2 : Structuration et appui aux groupements de femmes	
Projet 3.1.3	Projet 3.1.3 : Structuration et appui aux groupements de jeunes	
Projet 3.1.4	Projet 3.1.4 : Amélioration de la coordination chefferie–CVD–mairie	
Programme 3.2 : Renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociale		5
Projet 3.2.1	Projet 3.2.1 : Actions de sensibilisation communautaire et de cohésion sociale	
Projet 3.2.2	Projet 3.2.2 : Prévention des violences sociales et basées sur le genre	
Projet 3.2.3	Projet 3.2.3 : Promotion des valeurs citoyennes	
Projet 3.2.4	Projet 3.2.4 : Renforcement des mécanismes communautaires de résolution des conflits	
Projet 3.2.5	Projet 3.2.5 : Promotion de la participation des femmes et des jeunes aux décisions locales	
AXE 4 : Foncier, urbanisation et gestion durable de l'environnement		15
Programme 4.1 : Sécurisation foncière et prévention des conflits		3
Projet 4.1.1	Projet 4.1.1 : Cartographie et sécurisation des réserves foncières communautaires	
Projet 4.1.2	Projet 4.1.2 : sensibilisation à l'accès des terres et promotion de l'obtention des titres fonciers	
Projet 4.1.3	Projet 4.1.3 : Prévention et gestion communautaires des conflits fonciers	
Programme 4.2 : Urbanisation maîtrisée et aménagement du territoire		4
Projet 4.2.1	Projet 4.2.1 : Élaboration du plan d'occupation du sol des villages	
Projet 4.2.2	Projet 4.2.2 : Élaboration des plans de lotissement et restructuration	
Projet 4.2.3	Projet 4.2.3 : Traçage et amélioration des routes villageoises	
Projet 4.2.4	Projet 4.2.4 : Amélioration de l'accessibilité aux zones agricoles	
Programme 4.3 : Protection de l'environnement et des ressources naturelles		4
Projet 4.3.1	Projet 4.3.1 : Lutte communautaire contre les feux de brousse	

Axes/Programmes/projets		Activités
Projet 4.3.2	Projet 4.3.2 : Renforcement du reboisement communautaire	
Projet 4.3.3	Projet 4.3.3 : Plante d'arbres sur les réserves foncières	
Projet 4.3.4	Projet 4.3.4 : Protection de la forêt classée et des écosystèmes	
Programme 4.4 : Renforcement de la résilience face au changement climatique		4
Projet 4.4.1	Projet 4.4.1 : Adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques	
Projet 3.2.2	Projet 4.4.2 : Promotion de techniques agricoles résilientes	
Projet 4.4 .3	Projet 4.4.3 : Sensibilisation communautaire au changement climatique	
Projet 4.4 .4	Projet 4.4.4 : Valorisation des pratiques agroforestières	

Source : Konou & Co, 2026.

6.2. Programmation financière et temporelle

Sur la base des besoins prioritaires annoncés par les habitants, 29 projets prioritaires ont été identifier pour être réaliser à l'horizon du présent plan. 10 projets prioritaire, d'une valeur 81 000 000 XOF ont été retenu pour l'axe stratégique 1

Tableau 11 : Plan quinquennal prioritaire - axe 1

Axes	Projets	Secteur d'action	Localisation	Montant (XOF)
Programme 1.1. Amélioration de l'accès à l'eau potable				
	Projet 1.1.1 : Réhabilitation des ouvrages de distribution publics non fonctionnels	Eau potable		10 000 000
	Projet 1.1. 5 : Mise en place d'un système de suivi et de maintenance des ouvrages hydrauliques	Eau potable	Donomadé Tomety	2 000 000
Programme 1.2. Amélioration de l'assainissement et du cadre de vie				
Axe 1	Projet 1.2.2 : Construction de latrines publiques dans les villages	Assainissement		7 000 000
	Projet 1.2.4 : Sensibilisation communautaire contre la défécation à l'air libre et la salubrité publique	Assainissement / Salubrité publique	Donomadé Tomety	1 000 000
	Projet 1.2.6 : Mise en place	Assainissement /	Donomadé	15 000 000

	d'un système organisé de gestion des déchets solides	Gestion des déchets ménagers	Tomety	
Programme 1.3 : Amélioration de la santé pour tous				
	Projet 1.3.1 : Réhabilitation du centre de santé existant	Santé	USP de Tomety Kondji	8 000 000
	Projet 1.3.5 : Création d'un centre de santé de proximité pour les zones éloignées	Santé	Donomadé Tomety	17 000 000
	Projet 1.3.6 : Amélioration de la prise en charge des maladies récurrentes	Santé	Donomadé Tomety	-
Programme 1.4. : Electrification et de développement socio-culturel				
	Projet 1.4.2 Eclairage public des zones ou linéaire à risque	Sécurité		10 000 000
	Création d'espaces publics polyvalent et de loisirs	Loisirs et cohésion sociale		11 000 000

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026.*

Suivant l'axe stratégique 2, sept projets prioritaires ont été retenu pour un montant de **100 000 000 XOF**

Tableau 12 : Plan quinquennal prioritaire - axe 2

Axes	Projets	Secteur d'action	Localisation	Montant (XOF)
Axe 2	Programme 2.1 : Modernisation de l'agriculture et sécurisation des revenus agricoles			
	Projet 2.1.1 : Appui aux producteurs en intrants agricoles	Economie / Agriculture		15 000 000
	Projet 2.1.4 : Introduction d'équipements moderne agricoles	Economie / Agriculture	Donomadé Tomety	25 000 000
	Programme 2.2 : Développement de l'élevage comme levier de résilience			
	Projet 2.2.1 : Développement de l'élevage de volailles	Economie / Elevage		10 000 00
	Projet 2.2.3 : Mise en place de mécanismes de financement de l'élevage	Economie / Elevage	Donomadé Tomety	-
	Programme 2.3 : Promotion du commerce local, de la transformation et de l'emploi			
	Projet 2.3.1 : Réhabilitation et construction d'infrastructures marchandes	Economie / Commerce	USP de Tomety Kondji	30 000 00
	Projet 2.3.4 : Mise en place	Economie /	Donomadé	30 000 00

	d'unités de transformation locale	Commerce	Tomety	
	Projet 2.3.5 : Facilitation de l'accès au crédit et à la microfinance	Economie / Commerce	Donomadé Tomety	-

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026*

Suivant l'axe stratégique 3, quatre projets prioritaires ont été identifiés pour un montant de 8 000 000 XOF comme l'indique le tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13 : *Plan quinquennal prioritaire - axe 3*

Axes	Projets	Secteur d'action	Localisation	Montant (XOF)
Axe 3	Programme 3.1 : Renforcement de la gouvernance communautaire			
	Projet 3.1.1 : Renforcement des capacités du CVD	Gouvernance		1 000 000
	Projet 3.1.3 : Structuration et appui aux groupements de jeunes	Gouvernance	Donomadé Tomety	2 000 000
	Programme 3.2 : Renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociale			
	Projet 3.2.3 : Promotion des valeurs citoyennes	Economie / Elevage		3 000 000
	Projet 3.2.5 : Promotion de la participation des femmes et des jeunes aux décisions locales	Economie / Elevage	Donomadé Tomety	2 000 000

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026*

Suivant l'axe stratégique 4, huit projets prioritaires ont été identifiés pour un montant de 85 000 000 XOF comme l'indique le tableau 14 ci-dessous.

Tableau 14 : *Plan quinquennal prioritaire - axe 4*

Axes	Projets	Secteur d'action	Localisation	Montant (XOF)
Axe 4	Programme 4.1 : Sécurisation foncière et prévention des conflits			
	Projet 4.1.1 : Cartographie et sécurisation des réserves foncières communautaires	Sécurisation foncière		12 000 000
	Projet 4.1.2 : sensibilisation à l'accès des terres et promotion de l'obtention des titres fonciers	Sécurisation foncière	Donomadé Tomety	4 000 000

Programme 4.2 : Urbanisation maîtrisée et aménagement du territoire			
Projet 4.2.1 : Élaboration du plan d'occupation du sol des villages	Urbanisme		5 000 000
Projet 4.2.3 : Traçage et amélioration des routes villageoises	Urbanisme / Voirie	Donomadé Tometry	35 000 000
Programme 4.3 : Protection de l'environnement et des ressources naturelles			
Projet 4.3.2 : Renforcement du reboisement communautaire	Environnement	USP de Tometry Kondji	6 000 000
Projet 4.3.4 : Protection de la forêt classée et des écosystèmes	Environnement	Donomadé Tometry	6 000 000
Programme 4.4 : Renforcement de la résilience face au changement climatique			
Projet 4.4.1 : Adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques	Environnement / Economie		8 000 000
Projet 4.4.4 : Valorisation des pratiques agroforestières	Environnement / Economie		9 000 000

Source : *Enquêtes de terrain, Konou & Co, 2026*

7. Mécanisme de suivi et évaluation

Le PSDL adopte un dispositif de suivi-évaluation participatif, progressif et orienté résultats, permettant d'assurer la transparence, la redevabilité et l'apprentissage collectif. Le suivi vise à la fois la performance technique, la gestion financière, et l'alignement des actions avec la Vision 2036 des villages. L'approche privilégie le dialogue, la compréhension mutuelle et l'engagement mesurable, à travers des outils simples, visuels et accessibles à tous.

7.1. Mécanisme institutionnel

Le mécanisme institutionnel de suivi-évaluation repose sur une coordination multi-acteurs, articulée autour des structures locales et des partenaires d'appui :

- **Comités de Développement Villageois (CVD)** de Donomadé et Tometry Kondji : portage local, animation communautaire, suivi de proximité, mobilisation des contributions locales et remontée des informations.
- **Commune (Yoto 3) et services techniques compétents** : appui technique, cohérence avec la planification communale, facilitation administrative, validation technique des ouvrages lorsque requis.

- **Partenaires financiers et techniques** (incluant les partenaires de mise en œuvre) : accompagnement, contrôle qualité, appui méthodologique, et revue périodique des progrès.
- **Cellule de suivi du PSDL** (proposée) : équipe légère composée d'un représentant par village (CVD), d'un point focal communal, d'un point focal technique, et d'un appui en gestion financière/administrative des projets. Son rôle est d'organiser les revues, consolider les données, produire des notes de suivi, et déclencher des mesures correctives.

Les rôles sont clarifiés dès le lancement de chaque projet (qui fait quoi), avec un dispositif de facilitation neutre lors des ateliers (prise de notes, synthèse, gestion du temps, traduction/clarification si nécessaire).

7.2. Stratégies de mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources se structure autour d'une logique de demande claire, argumentée et progressive :

1. Plan d'action annuel (priorités 2026, puis années suivantes)

Chaque année, les CVD, avec l'appui de la commune et des partenaires, formalisent un plan annuel indiquant :

- les projets à lancer,
- les sites d'exécution,
- les responsables,
- le calendrier,
- le budget estimatif,
- ce qui est inclus et ce qui n'est pas inclus (hypothèses).

2. Contribution locale et co-responsabilité

Les communautés contribuent selon des modalités définies projet par projet (main d'œuvre, matériaux locaux, surveillance, mise à disposition de site, entretien). Cela renforce l'appropriation et la durabilité.

3. Cofinancements et partenariats

Les projets sont présentés en "paquets" cohérents (un plan d'action unique, projets répartis) afin d'optimiser l'impact et de faciliter la recherche de

cofinancements (partenaires techniques, programmes publics, collectivités, mécénat).

4. Dossier standardisé de demande de financement

Pour chaque projet prioritaire, un dossier synthétique est produit (fiche projet + budget + calendrier + justificatifs), incluant une présentation en devise (FCFA et CHF), ainsi que les pièces de traçabilité (devis, quittances, engagements).

7.3. Plan de communication

Le plan de communication vise à assurer la transparence, la participation et la redevabilité, en utilisant des supports simples :

1. **Ateliers de concertation “Arbre à palabre”** : formats conviviaux alternant (i) une séance plénière courte (présentation des projets), (ii) des tables thématiques avec rotation des groupes, puis (iii) restitution en plénière.
2. **Supports visuels communautaires :**
 - 2.1. carte des projets (localisation, état d'avancement),
 - 2.2. projection de contenus vidéo existants,
 - 2.3. tableau de bord simplifié affiché localement (état d'avancement et calendrier).
3. **Mur d'information communautaire** : un support public en bord de voie, permettant d'afficher les projets, les étapes, les montants mobilisés, et l'état d'avancement, afin de renforcer la redevabilité.
4. **Communication partenaires** : un rapport synthétique périodique (technique et financier) partagé aux partenaires et à la commune, avec indicateurs clés, risques, décisions, et besoins.
5. **Création d'une petite équipe “Réseaux sociaux” (Communication digitale)** : il est proposé de mettre en place un noyau local (jeunes volontaires, relais communautaires, membres d'associations) chargé d'animer des comptes dédiés et de produire régulièrement des contenus simples (photos, courtes vidéos, témoignages, avancées des projets, portraits d'initiatives). L'équipe aura pour mission de promouvoir Donomadé et Tometry Kondji comme villages modèles, de valoriser les résultats du PSDL, de renforcer la fierté et la mobilisation communautaire, et de faciliter la visibilité auprès des partenaires, de la diaspora et des soutiens potentiels. Une formation courte (storytelling, éthique/consentement, sécurité numérique, calendrier éditorial) et des outils

légers (smartphone, connexion, modèles Canva, TikTok, WhatsApp, Instagram, YouTube, etc.) permettront de rendre l'initiative opérationnelle et durable.

L'objectif est d'éviter les communications descendantes et de favoriser un dialogue où plusieurs voix s'expriment, dans un environnement où les participants se sentent à l'aise.

7.4. Mécanismes de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation s'organise autour de quatre outils principaux :

7.4.1. Tableau de bord projets (trimestriel)

Un tableau de suivi par projet incluant :

- activités prévues / réalisées,
- calendrier,
- avancement physique,
- avancement financier,
- difficultés et mesures correctives,
- responsable et prochaines actions.

7.4.2. Système de “feu tricolore” (mensuel ou bimestriel)

Pour chaque projet, une évaluation simple est réalisée :

- (a) **Vert** : conforme (avancement et budget maîtrisés),
- (b) **Orange** : attention (retard ou risque identifié, plan correctif en cours),
- (c) **Rouge** : non conforme (blocage majeur, action immédiate requise).

Ce système doit couvrir **technique + financier**, et être compris par les CVD et les partenaires.

7.4.3. Revues périodiques multi-acteurs (trimestrielles + annuelle)

- **Revues trimestrielles** : réunion courte de suivi (CVD, commune, partenaires, mise en œuvre), centrée sur décisions et actions correctives.
- **Revue annuelle** : atelier de restitution et reprogrammation : ce qui a marché, ce qui bloque, ajustements, plan annuel suivant.

7.4.3. Évaluation participative et indicateurs qualitatifs (semestriel/annuel)

En complément des chiffres, le PSDL recueille un indicateur qualitatif de perception :

- “Comment la population ressent l’évolution ?”
- “Qu’est-ce qui a changé dans le quotidien ?”
- “Qu’est-ce qui doit être corrigé ?”

Ces retours nourrissent l’amélioration continue et la pertinence des projets.

Conclusion

L'élaboration du Plan Stratégique de Développement Local (PSDL) de Donomadé et Tomety Kondji marque une étape structurante dans la trajectoire de développement de ces deux collectivités rurales. Portée par les populations locales, avec l'appui technique de Konou & Co et le soutien financier de l'association Glück für Togo, cette démarche traduit une volonté affirmée de construire un avenir maîtrisé, solidaire et durable.

La vision qui guide l'ensemble de ce PSDL est la suivante :

« D'ici à 2036, Donomadé et Tomety Kondji deviennent des villages socialement transformés et économiquement dynamiques, offrant à l'ensemble de la population, un accès équitable et durable aux infrastructures essentielles en eau potable, d'électricité, de santé, d'éducation et des marchés, dans un cadre de vie assaini, sécurisé et attractif, fondé sur des espaces publics aménagés, une gouvernance locale inclusive et une urbanisation maîtrisée. »

Cette vision se traduit par un ensemble de mesures stratégiques, cohérentes et adaptées aux réalités locales, parmi lesquelles :

- A) l'amélioration de l'accès à l'eau potable par la création et la réhabilitation de forages,
- B) l'aménagement sécurisé du territoire à travers des outils de gestion foncière participatifs,
- C) le développement d'une économie locale résiliente fondée sur l'agriculture, la transformation, et les micro-entreprises rurales,
- D) la mise en place de cadres de concertation villageoise, afin d'impliquer les populations dans la prise de décision,
- E) la valorisation des ressources naturelles et la sensibilisation aux risques environnementaux,
- F) et l'amélioration des conditions sanitaires et d'hygiène, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Ces solutions, intégrées dans un cadre stratégique et programmatique réaliste, offrent à Donomadé et Tomety Kondji une trajectoire de transformation vers deux collectivités rurales plus justes, dynamiques, et tournées vers l'avenir.

Cette vision se décline à travers des orientations stratégiques claires et des solutions globales répondant aux principaux enjeux identifiés. Le PSDL met l'accent sur l'amélioration durable des conditions de vie, la valorisation des ressources locales, la

réduction des vulnérabilités environnementales et climatiques, ainsi que sur le renforcement de la gouvernance locale et de la cohésion sociale.

Au-delà d'un document de planification, le PSDL constitue un outil opérationnel et fédérateur, capable de guider l'action publique et communautaire, de faciliter la mobilisation des ressources et d'assurer une meilleure coordination des interventions sur le territoire. Il offre également un cadre crédible pour le dialogue avec les partenaires techniques et financiers, en mettant en avant des projets structurants, réalistes et priorisés.

La réussite de cette vision repose sur plusieurs conditions essentielles : l'appropriation continue du plan par les populations, l'engagement des autorités locales, la synergie entre les acteurs du territoire, et la mise en place effective du mécanisme de suivi-évaluation proposé. Si ces conditions sont réunies, Donomadé et Tomety Kondji pourront progressivement s'affirmer comme des collectivités rurales de référence, capables de répondre aux besoins de leurs habitants tout en s'adaptant aux défis futurs.

Liste des figures

<i>Figure 1 : Répartition globale des sources d'approvisionnement</i>	8
<i>Figure 2 : Période d'indisponibilité de l'eau durant l'année</i>	10
<i>Figure 3 : Répartition des types d'installations sanitaires</i>	12
<i>Figure 4 : Répartition concernant les lieux de défécation</i>	12
<i>Figure 5 : Répartition des modes de vidange</i>	13
<i>Figure 6 : Répartition des lieux d'évacuation des eaux grises</i>	13
<i>Figure 7 : Répartition des lieux d'évacuation des déchets solides</i>	15
<i>Figure 8 : Type de structure de santé visité principalement</i>	17
<i>Figure 9 : Principale difficulté d'accès aux services de santé</i>	19
<i>Figure 10 : Lieu d'approvisionnement en médicaments pharmaceutiques</i>	19
<i>Figure 11 : Niveau d'instruction chefs de ménage</i>	20
<i>Figure 12 : Obstacles liés à l'éducation</i>	20
<i>Figure 13 : Mode d'accès à l'énergie dans les deux villages</i>	24
<i>Figure 14 : Disponibilité de l'éclairage public ou de lampadaires dans les quartiers</i>	24
<i>Figure 15 : Energie utilisée pour la cuisine</i>	25
<i>Figure 16 : Principale activité économique dans les deux villages</i>	26

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Répartition des points d'eau dans les deux villages suivant le type d'ouvrage</i>	11
<i>Tableau 2 : Répartition des infrastructures de santé du village de Tomety Kondji suivant le type</i>	17
<i>Tableau 3 : Répartition des infrastructures éducatif présents dans les deux villages</i>	21
<i>Tableau 4 : Analyse FFOM-Infrastructures de base</i>	41
<i>Tableau 5 : Analyse FFOM-Dynamique économique et environnementale</i>	42
<i>Tableau 6 : Analyse FFOM-Cohésion sociale et gouvernance communautaire</i>	43
<i>Tableau 7 : Analyse FFOM-Foncier et urbanisation</i>	44
<i>Tableau 8 : Synthèse des problématiques et enjeux</i>	46
<i>Tableau 9 : Cadrage des axes stratégiques</i>	51
<i>Tableau 10 : Axes, programme et projets</i>	59
<i>Tableau 11 : Plan quinquennal prioritaire - axe 1</i>	62
<i>Tableau 12 : Plan quinquennal prioritaire - axe 2</i>	63
<i>Tableau 13 : Plan quinquennal prioritaire - axe 3</i>	64
<i>Tableau 14 : Plan quinquennal prioritaire - axe 4</i>	64

Liste des cartes

<i>Carte 1 : Répartition des équipements hydraulique et sanitaire dans le village de Tomety Kondji.....</i>	9
<i>Carte 2 : Carte des équipements administratif du village de Tomety Kondji.....</i>	23
<i>Carte 3 : Répartition des équipements religieux et marchands du village de Tomety kondji.....</i>	32
<i>Carte 4 : Occupation du Sol à Donomadé et répartition des équipements.....</i>	40

Table des matières

Préface.....	1
Résumé exécutif.....	2
Dɔdzikpɔlawo fe Nyatakaka Kpuie.....	3
Zusammenfassung.....	4
Introduction générale.....	7
1. Présentation de Donomadé et Tomety	10
1.1. Localisation géographique.....	10
1.2. Statut administratif.....	10
1.3. Cadre physique.....	10
1.4. Cadre biotique.....	10
1.5. Cadre humain.....	11
2. Méthodologie	11
2.1. Phase préparatoire.....	11
2.2. Phase de diagnostic.....	12
2.3. Phase de planification.....	13
3. Analyse Diagnostique.....	13
3.1. Infrastructures sociales de base.....	13
3.1.1. Eau potable (AEP).....	13
3.1.2. Assainissement et hygiène.....	17
3.1.3. Santé	23
3.1.4. Education.....	26
3.1.5. Énergie et éclairage public.....	30
3.1.6. Sport loisirs.....	32
3.2. Dynamique économique et environnementale.....	32
3.2.1. Secteur primaire.....	32

3.2.2. Secteur secondaire.....	34
3.2.3. Secteur tertiaire.....	35
3.2.4. Forêt, protection couvert végétale, salubrité urbaine, changement climatique	39
3.3. Cohésion sociale et gouvernance communautaire.....	40
3.3.1. Organisation communautaire.....	40
3.3.2. Relation avec l'administration.....	41
3.3.3. Genre et inclusion.....	42
3.3.4. Promotion de la paix et mécanisme de résolution des problèmes.....	43
3.4. Foncier et urbanisation.....	44
3.4.1. Accès, sécurisation et disponibilité foncière.....	44
3.4.2. Analyse spatiale et tendance d'urbanisation.....	45
3.5. Bilan diagnostic.....	47
3.5.1. Infrastructures de base.....	47
3.5.2. Dynamique économique et environnementale.....	48
3.5.3. Cohésion sociale et gouvernance communautaire.....	49
3.5.4. Foncier et urbanisation.....	50
4. Synthèse des problématiques et enjeux de développement des deux localités.....	51
5. Cadre stratégique	55
5.1. Vision.....	55
5.2. Axes et orientations stratégiques de développement.....	56
Axe 1 : Amélioration durable du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux de base	56
Axe 2 : Développement économique local et renforcement de la résilience des moyens de subsistance.....	56
Axe 3 : Gouvernance locale inclusive, cohésion sociale et promotion de la paix.....	57
Axe 4 : Maîtrise de l'urbanisation, sécurisation foncière et gestion durable de l'environnement.....	57
5.3. Cohérence des axes de développement aux cadres local, national et international.....	57
5.4. Objectifs stratégiques et objectifs spécifiques.....	59
Axe 1 : Amélioration durable du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux de base	59
Axe 2 : Développement économique local et renforcement de la résilience des moyens de subsistance.....	59
Axe 3 : Gouvernance locale inclusive, cohésion sociale et promotion de la paix.....	60

Axe 4 : Maîtrise de l'urbanisation, sécurisation foncière et gestion durable de l'environnement.....	60
5.5. Cadre logique.....	61
6. Programmation des projets de développement.....	65
6.1. Programmation physique.....	65
6.2. Programmation financière et temporelle.....	68
7. Mécanisme de suivi et évaluation.....	71
7.1. Mécanisme institutionnel.....	71
7.2. Stratégies de mobilisation des ressources.....	72
7.3. Plan de communication.....	73
7.4. Mécanismes de suivi-évaluation.....	74
Conclusion	76